

le phénomène
O.V.N.I



Comité Savoyard d'études et de Recherches Ufologiques

SOMMAIRE

- l'enlèvement de COLBY, par Jean SIDER, pp 2 à 8
- Tribune Libre : Jean François GILLE et Michel PICARD, pp 9 à 12
- Les OVNI du Passé : "la fascinante étoile Sirius", ou "de la cosmogonie des Dogons", par Christiane PIENS, pp 13 à 15
- Humour : "JP PETIT et JP PETIT", pp 16-17
- Mutes Story (suite), par Jean SIDER, pp 18 à 22
- Carte Blanche à ... Nicolas GRESLOU, pp 23-24
- Courrier : J.SCORNAUX, A. SYLVESTRE-PANTHET, Wido HOVILLE, pp 25 à 30
- Notre dossier ENQUETES : quasi-atterrissage à St Paul sur Yenne, pp 31 à 34
- Structures, page 35
- Bloc Notes, page 36

)-)-)-)-)-)*-)-(-(-(-(-(-(-(-(-

" la vie n'est possible que dans l'eau d'un aquarium. Toute forme qui s'en approche est un phantasme" (réflexion d'un poisson rouge).

Jean COCTEAU

1- enlèvement de colby ~

Si nous devons nous montrer particulièrement circonspects en ce qui concerne les affaires d'enlèvements dans un OVNI, ou soit disant telles il n'en demeure pas moins vrai que les ignorer systématiquement n'est sûrement pas œuvrer dans le bon sens.

Certes, j'entends déjà certains contestataires protester en disant: " Encore aux Etats-Unis ! Méfion-nous !". Oui, encore aux Etats-Unis. Je n'y puis rien. Toutefois, pour mieux comprendre les raisons qui motivent en partie, cette profusion aux USA de kidnappings d'un genre très spécial, il faut savoir ceci :

1°)- Les Etats-Unis, en surface, représentent 17 fois la France pour une population quatre fois supérieure à la nôtre.

2°)- Les Etats-Unis peuvent être considérés comme le pays n°1 quant aux techniques de pointe, et il semble que l'intéressement des OVNI soit proportionné avec le degré de développement des techniques de pointe des différents pays de notre planète.

3°)- Aux Etats-Unis on roule beaucoup de nuit, tant du côté des voitures particulières que des transports routiers, beaucoup plus que dans n'importe quel pays de notre monde. Les "enlèvements" qui nous intéressent étant perpétrés de nuit UNIQUEMENT, ceci explique donc cela.

4°)- La technique de l'hypnothérapie est extrêmement courante aux Etats-Unis alors qu'en Europe elle n'en est qu'à ses premiers balbutiements. N'oubliez pas que de nombreux cas d'enlèvements ont été mis à jour grâce à l'hypnothérapie, alors que les témoins se faisaient soigner pour des maux quelconques et qu'ils ignoraient totalement avoir eu à faire avec des équipages d'OVNI. C'est le cas notamment pour la fameuse affaire des époux HILL, que tous les passionnés d'ufologie connaissent et celle de "Raymond SHEARER" (pseudonyme) dont j'aurai peut-être un jour l'occasion de reparler. (entre autres)

Bien entendu, il faut toujours se méfier des possibles canulars. Toutefois, j'ai personnellement eu l'occasion d'étudier à fond une bonne vingtaine de cas d'enlèvements dont le caractère de sérieux et d'authenticité, mis en relief par des enquêteurs qui les investiguèrent, est suffisamment élevé pour pouvoir se rendre compte qu'effectivement, le domaine des "enlèvements" est un aspect extrêmement fertile en incidents s'étant réellement produits, d'une part, et mériterait certainement plus d'attention de la part de ceux qui mènent des travaux dignes de ce nom sur le phénomène OVNI, d'autre part.

En France il y a un cas d'enlèvement intéressant qui prit place dans la nuit du 10 au 11 Juin 1976 près d'Hostun, dans la Drôme. Mais le moins que je puisse dire, c'est que ceux qui organisèrent les DEUX séances d'hypnose sabotèrent si bien cette enquête que le cas en lui-même est inexploitable au niveau de la recherche pure.

J'ai choisi de vous présenter ci-après, un cas qui se produisit à peu de chose près à la même époque que l'affaire d'Hostun, plus précisément le 20 Juin 1976. Plusieurs revues américaines en ont déjà divul-

gué les grandes lignes, dont le "mensuel" du CUFOS, à l'époque où il méritait cet adjectif (ce qui n'est plus le cas maintenant, hélas !). c'est du reste un enquêteur du centre de recherches présidé par J.A.HYNEK qui mena en compagnie d'un magnétiseur professionnel, toutes les opérations qui furent jugées nécessaires, et ce avec une très grande prudence, puisque les diverses séances d'hypnose s'étalèrent sur quatre mois, chaque témoin (ils étaient deux, le mari et la femme) étant interrogé séparément, l'un ne connaissant pas ce que disait l'autre.

LES TEMOINS : Ceux-ci ayant demandé l'anonymat, nous les appellerons par un prénom fictif. Il y a Joe, le mari, 19 ans, qui était ouvrier d'usine dans le COLORADO. Son épouse Carrol, 18 ans, s'occupait de leur fils Luke, 4 mois. Le bébé fut également enlevé, mais bien entendu, ne peut être considéré comme témoin.

Comme dans la plupart des cas de ce genre, les jeunes époux se souviennent juste avoir observé des lumières mobiles insolites dans le ciel alors qu'ils roulaient en voiture. Puis il y a un "trou" dans l'espace, comme dans le temps, dont le souvenir n'a pas été mémorisé par le conscient. Dans leur désir de faire toute la lumière sur cet événement, les jeunes époux allèrent jusqu'à contacter l'U.S.Air Force, et c'est ainsi que l'information parvint jusqu'au CUFOS à Evanston, Ohio, qui chargera Mr.Sigismonde, son représentant pour la région concernée par l'incident de mener tous les travaux d'investigation.

Sous hypnose, des détails de leur aventure surgirent lentement à chaque séance, des éléments supplémentaires venaient s'ajouter comme des pièces d'un puzzle pour former une image cohérente des faits. D'une façon générale, les deux témoins se recoupent à peu de choses près dans leurs allégations, sans aucune contradiction.

VOICI donc tous les événements tels qu'ils purent être reconstitués, pièce par pièce, avec un travail ou patience et prudence dominèrent toutes les séances d'hypnose.

Les Faits :

Le 20 Juin 1976, vers 01h00 du matin, sur la voie routière dite "highway"70, entre Goodland et Colby (Kansas), Joe et Carrol ainsi que leur fils Luke, roulent en voiture en direction du Colorado. Le bébé est couché à l'arrière du véhicule.

Carrol, en se retournant pour éteindre un transistor qui marchait sans rien diffuser, aperçoit par la vitre arrière 3 lumières de taille et d'intensité pouvant à la rigueur passer pour des étoiles, hormis le fait qu'elles brillent d'une luminosité orange et bleu d'une part, et qu'elles semblent grossir de plus en plus comme si elles se rapprochaient d'eux d'autre part.

Précisons que c'est un brusque sifflement dans le transistor qui a provoqué le geste de Carrol. Quelques instants plus tard elles paraissent s'écarter davantage l'une de l'autre, l'une allant vers la droite, l'autre vers la gauche, la troisième vers le haut, le tout pouvant évoquer l'approche d'un appareil qui s'apprête à survoler à basse altitude.

Puis, la voiture commence à avoir des ratés. Les lumières sont devenues plus grosses et sont de la même couleur. Deux d'entre elles disparaissent on ne sait comment ou sont éteintes. Joe range la voiture sur un côté de la route et peut voir un objet bizarre s'élevant dans le ciel, diminuant de volume au fur et à mesure qu'il prend de l'altitude.

Les faits relatés ci-dessus ont été mémorisés au niveau du conscient par les témoins. Ce qui n'est pas le cas de ce qui va suivre.

Il y avait une borne routière là où Joe arrêta la voiture, marquée du chiffre 37 (miles). Sans savoir pourquoi, Joe se gara en dehors de la route, en plein dans le champ adjacent, puis dirigea son véhicule vers

un bois avoisinant (Seule, Carrol pût se rappeler cela). Quelques instants plus tard, ils stoppaient dans une clairière entourée d'arbres, près d'un petit ruisseau, et apercevaient un énorme "vaisseau" à 8 mètres environ, juste leur faisant face. Sans savoir exactement comment ils étaient sortis de leur véhicule, ils se retrouvèrent debout, à l'extérieur, marchant vers le mystérieux engin.

Le récit de Carrol :

Les époux passent le seuil d'une large porte donnant sur une salle de grande taille, brillamment éclairée, où se trouvent différents appareils ressemblant vaguement à des ordinateurs, et émettant des éclairs de lumières contre les parois, aussi bien à droite qu'à gauche de l'entrée. Sur la droite, Carrol remarque une sorte de grande "fenêtre" (ou d'écran) placée au-dessus de diverses installations murales complexes. Au travers de cette "fenêtre" (ou sur l'écran) elle peut apercevoir le paysage extérieur, avec trois arbres en premier plan. Un gros tube brun, opaque, part du plafond jusqu'au plancher. Plus loin, derrière le "tube brun", il y a une sorte de grand caisson métallique à même le plancher. Une sorte de collier (ou de pince) est visible, suspendu à un genre de crochet.

Carrol décrit le plancher comme étant aussi lumineux que la clarté émise par les appareils muraux. Une chaise métallique avec garnitures d'une matière lui rappelant le cuir se trouve face à la fenêtre (ou l'écran) chose non remarquée par Joe. Aucun occupant n'est observé entrant dans la pièce, mais Carrol perçoit une impulsion mentale l'enjoignant d'emprunter un corridor conduisant dans une seconde salle où se trouve une table brillamment éclairée par un appareillage placé au-dessus d'elle. Une autre "fenêtre" obscure (ou écran en état de non fonctionnement), est également aperçue par la jeune femme qui perçoit un autre "ordre" mental.

Suite à celui-ci, Carrol s'allonge sur la "table" et elle a rapidement l'impression que ses bras et jambes s'engourdissent, tandis que ses poignets lui paraissent être serrés par quelque chose qu'elle ne peut voir. Une sorte de tube ou d'appareil en forme de tuyau vient se placer horizontalement sur son dos, (Elle est étendue sur le ventre) et semble y exercer une pression. Un moment plus tard, elle perçoit une troisième impulsion mentale qui l'incite à se rendre dans une autre pièce jouxtant la 2^e salle. Carrol se souvient avoir marché en rond dans cette pièce, en criant qu'elle veut rentrer chez elle et revoir son fils.

C'est alors qu'un occupant fait son apparition, une sorte d'humanoïde dont nous aurons l'occasion de reparler. Le personnage porte dans ses bras le petit Luke qu'il remet à sa mère. Carrol se calme se sentant tout à coup rassurée et même ravie. Elle va regarder à la "fenêtre". A son grand étonnement elle aperçoit en arrière plan, une voute étoilée, des étoiles filantes et surtout la terre qui s'éloigne au loin. Bientôt "l'écran" est complètement noir, et même les étoiles ne sont plus visibles. Un engourdissement réapparaît tout d'abord dans un de ses bras et gagne ensuite tout son corps, tandis qu'elle a nettement conscience d'une élévation de la température ambiante. Un peu plus tard (Elle n'eût pas la notion du temps) elle sût que le vaisseau avait de nouveau repris contact avec le sol et elle revit le même paysage par la "fenêtre" avec les trois arbres en premier plan. Elle perçoit alors un autre ordre mental : elle doit revenir dans la salle aux appareils muraux. L'humanoïde refait son apparition et lui fait comprendre que ses intentions sont bonnes, lui reprend le bébé, qu'aucun mal ne leur sera fait, et qu'ils ne seront pas retenus longtemps.

Il y a maintenant deux humanoïdes qui paraissent jouer avec le petit Luke comme le feraient des êtres humains. Autre ordre mental. Elle doit s'étendre encore sur une table. Un choc contre son bras, provoqué par un appareil en forme de tube ou de vase, paraissant agir de lui-même. Alors qu'elle était en état de semi-sommeil, elle sent que quelqu'un la saisit dans ses bras, probablement un des humanoïdes et elle est conduite ainsi jusqu'à la sortie du vaisseau.

Carrol se souvient avoir été portée par l'humanoïde jusqu'à la voiture et placée à l'intérieur du véhicule. Celui-ci se trouve sur le côté d'une route près d'une borne où elle pût distinguer le chiffre 32.

Récit de Joé : - Joé a été moins précis et moins détaillé dans ce qu'il a remarqué, mais l'exemple des époux HILL nous a démontré déjà que dans ces cas bien particuliers, les femmes faisaient preuve de beaucoup plus de maîtrise mentale et se crispaient moins face à ces étonnantes situations, permettant à leur subconscient d'enregistrer davantage d'images et de souvenirs que leur mari.

Joe se souvient de s'être retrouvé seul dans une pièce, étendu par terre dans l'obscurité. Un objet qu'il ne pût distinguer pesait fortement sur son bras gauche, sous son coude. Il avait une raideur dans l'épaule et ne pouvait pas bouger son bras gauche. Son avant-bras semblait entouré de quelque chose comme un bandage ou un pansement. Il se sentit étouffer de chaleur. Sa tête, pourtant, lui semblait légère, mais ses pieds lui donnèrent l'impression d'être "dans plusieurs chaussettes", selon sa propre expression, et sa poitrine était tenaillée par une vive douleur. Il eut des difficultés pour respirer. La pièce où il se trouvait, bien que relativement obscure, fut remarquée munie d'un appareil mural évoquant vaguement un compteur électrique, muni de tubes genre plastique qui étaient suspendus sous ce qui ressemblait à un tiroir.

A travers l'encadrement d'une porte, Joe pût apercevoir une sorte de caisson argenté, faisant face au "compteur", et placé contre le mur. Sur le "compteur", se distinguaient plusieurs petits coffres de métal, dont l'un était muni d'une inscription sur sa surface. Ce qui pouvait passer pour un tuyau de caoutchouc, pendait du plafond, près du témoin. Les murs de la pièce étaient assez hauts, et la lumière venant du couloir rendait le côté gauche de cette salle plus éclairé. A une hauteur plus élevée que Joe, il y a une étagère supportant une curieuse pièce argentée en forme de barre munie de cinq appendices évoquant des filets et déployés comme des pales d'un ventilateur. D'étonnantes "bulles de lumière" s'élevaient de cet ensemble.

Joe constata qu'il ne pouvait pas lever ses bras et que, seuls ses doigts semblaient avoir échappé à la "paralysie". Au bout de quelques instants, il pût toutefois se redresser et rester ainsi en position assise. Deux "humanoïdes" se manifestèrent soudainement pour la première fois. L'un deux plaça dans la main de Joe, un genre de carton de 15 cms de côté, ainsi qu'une sorte de petite baguette. Joe, maladroitement, handicapé par cette semi-paralysie, mit les deux objets sur ses genoux. Puis il pût se mettre en station debout. Les deux humanoïdes se placèrent alors de chaque côté de Joe, et tout en soutenant le témoin, très faible sur ses jambes, ils se dirigèrent le long du corridor. Cinq salles furent traversées avant d'arriver jusqu'à la porte d'entrée du "vaisseau", et Joe pût voir les arbres à l'extérieur, mais au-delà de la porte restée ouverte. Puis, il aperçut un 3^e humanoïde arrivant portant Carrol dans ses bras.

L'un des ufonautes se trouva, à un moment donné, juste en face de Joe, à une longueur de bras à peine. C'est à cette occasion que Joe vit parfaitement une "spire d'énergie lumineuse" émanant de la tête de l'occupant qui lui faisait face, "spire" qui envahit son esprit. Joe sentit alors qu'il "se fondait" avec l'être, et ressentit une sorte de bonheur. Il eût tout à fait conscience que ces créatures "n'avaient aucun défaut et étaient pacifiques". Toujours aussi faible sur ses jambes, et encore soutenu par deux humanoïdes, Joe descendit les marches de l'engin vers le sol de la clairière, et vit Carrol portée jusqu'à la voiture par un autre humanoïde, placée dans celle-ci, l'être poussant le scrupule jusqu'à boucler sa ceinture de sécurité et de refermer la portière ! Joe tout comme Carrol ne vit pas comment le petit Luke réintégra la voiture, mais comme il fut retrouvé à l'arrière, là où il se trouvait avant l'incident, il dû être replacé avant les parents.

Joe fit le tour de son véhicule pour monter coté conducteur. Un des humanoïdes se tint debout pendant près d'une minute à coté d'eux tournant autour de la voiture, puis fit un geste de la main, comme pour saluer. Ceci rendit Joe un peu triste, comme s'il était sur le point de quitter un être cher ! Il démarra et traversa les bois, puis le champ, et grimpa sur l'accotement gravillonné de l'autoroute pour reprendre leur voyage interrompu.

RETOUR aux souvenirs conscients :

La borne frappée du chiffre 32 (miles) fut bien enregistrée comme une anomalie, mais leur attention ne fut pas trop mise en éveil. Joe et Carrol reprenaient petit à petit la notion du temps et de l'espace, complètement ignorants de ce qui venait de se passer. Le couple eût son attention attirée par des lumières venant du bois. Au moment de la première observation de lumières insolites, juste au début de l'incident, les jeunes époux avaient bien pensé à un OVNI. Surtout Carrol. Mais Joe était plus réservé. Carrol en remarquant de nouveau des lueurs étranges, émit l'avis qu'il s'agissait de l'atterrissage de l'engin supposé observé plus tôt. Joe contesta cette version, bien qu'il eût une réflexion étonnante lorsqu'il dit à Carrol : "Ce serait vraiment formidable si nous pouvions voir l'intérieur d'un tel engin"

Ils stoppèrent à une station-service pour faire le plein du réservoir et acheter des cigarettes. Une fois repartis, ils observèrent dans le rétroviseur, une curieuse lumière clignotante céleste, qui semblait les suivre. Joe se rangea sur le bas-coté de la route et le couple descendit pour contempler le "suiveur". Et c'est à ce moment précis qu'ils réalisèrent que les premières lueurs de l'aube apparaissaient. Ils se souvenaient parfaitement avoir quitté Colby vers 01h00 du matin et auraient dû rentrer dans le Colorado vers 02h00 au plus tard. Les époux commençaient maintenant à réaliser qu'ils avaient dû être probablement victimes d'un enlèvement !

Traces physiques : - Elles furent pratiquement découvertes dès que les témoins se rendirent compte qu'ils avaient été peut-être enlevés comme Betty et Barney HILL dont ils connaissaient l'histoire. (Qui ne la connaît pas aux USA)?,

Carrol : - Bras couverts d'exanthèmes et de marques d'aiguilles. Trace en fer à cheval autour du poignet droit. Meurtrissures sur la cheville. Meurtrissures et égratignures sur le bras. Peau craquelée aux environs du nombril.

Joe : - Marques d'aiguilles à coté du nombril. Marques sur différentes parties du corps, en forme de rectangle. Traces de ponctions au creux d'un coude. Genoux enflés et rouges.

Luke : - Marques rouges sur la poitrine. Petite marque carrée sur le ventre.

L'idée qu'ils avaient pu être enlevés fut très difficilement supposée par Carrol qui fût traumatisée au point de tomber malade. Plus tard, alors qu'ils avaient repris la route vers leur destination finale Joe aurait perçu une voix étrange, issue de lui-même, qui prononça cette phrase : "Ceci est ma planète !". Joe en lâcha le volant de surprise et pendant presque deux minutes, fut pris d'une vive agitation, gesticulant d'une façon désordonnée, pendant que la voiture, livrée à elle-même, poursuivait malgré cela sa course en ligne droite, à plus de 100 kmh.

Rentrés chez eux, ils montrèrent les traces qu'ils avaient sur le corps à un jeune pasteur anglican en manifestant leurs craintes au sujet d'un probable enlèvement. L'ecclésiastique se contenta de leur faire un petit sermon sur la terre corrompue, la nuisance de la musique "rock", et en prétendant que le tabac était une invention du diable!

Le jeune couple eût cependant une réaction qu'on peut qualifier de normale vu leur état d'esprit suite à cet incident. Il se débarassa de tous ses disques de musique "à la mode" et décida de ne plus fumer (probablement très influencés plus par le pasteur que la possibilité d'un enlèvement !). Précisons cependant que le pasteur les mit en garde contre un éventuel interrogatoire sous hypnose, leur affirmant que cela mettrait leur esprit sans défense pour faire face à une éventuelle intrusion du Diable (Curieuse attitude, de la part de cet "homme de Dieu", qui donne l'impression d'avoir "peur de la vérité", s'accrochant à sa foi comme un naufragé à une bouée de sauvetage. Comportement, hélas, bien trop souvent rencontré... même chez les gens n'ayant rien à faire avec la religion. !... Et qui indique chez ces personnes un manque d'assurance tellement criant, qu'on devine facilement que leurs... convictions ne sont pas inébranlables et qu'elles redoutent par dessus tout... la réalité MATERIELLE du "phénomène", ainsi que la perspective de perdre leur crédibilité, leur autorité leur réputation.)

Carrol en perdit le sommeil. La nuit qui suivit leur mésaventure (ou leur aventure, faites votre choix), elle insista pour que les lumières restent allumées et plaça une bible sous son oreiller ! (Ne riez pas, c'est absolument vrai s'il faut en croire Mr. Sigismonde l'enquêteur) La jeune femme, l'orsqu'elle put dormir fit des cauchemars en assez grand nombre où les "soucoupes volantes" étaient l'élément bien entendu.

Les séances d'Hypnose :-

D'autres incidents, d'avantage d'ordre psychique qu'autre, se produisirent par la suite. Par exemple, Carrol fut dans tous ses états lorsqu'elle vit quelques jours plus tard après la fameuse nuit, une forme lumineuse pareille à l'un des "humanoides" vus dans le "vaisseau", qui regardait le petit Luke dans son berceau. Comme elle commençait de crier, la forme s'évanouit. Elle prétend avoir entendu des voix, lui assurant que les "humanoides" vus dans le "vaisseau" étaient "bons". Il est bien évident que la pauvre femme avait été très marquée par l'événement et que son imagination lui jouait des tours.

Beaucoup de séances d'hypnose furent nécessaires pour faire surgir tous les éléments de cette affaire, tout du moins tous ceux qui purent être enregistrés au niveau du subconscient. Mr. Sigismonde fut très prudent dans sa façon de procéder et opéra par petites étapes, n'insistant surtout pas lorsque le témoin interrogé manifestait une hésitation ou paraissait éprouver une gêne certaine. Il sût éviter de diriger les témoins dans une voie bien précise, et bien souvent, intervint pour tempérer l'enthousiasme et l'ardeur de l'hypnotiseur, qui auraient pu fausser toute l'expérience. Chaque époux fut interrogé en l'absence de l'autre afin que les déclarations de celui qui était interrogé n'influencent pas l'esprit de son conjoint, et les époux ne prirent connaissance de ce qu'ils divulguèrent, qu'après la fin des séances, en écoutant les enregistrements sur bande magnétophonique qui avaient été faits.

La description des humanoides :- a) Selon Joe : Les humanoides étaient de taille et de forme identiques à celle d'humains, peut-être de 6 à 8 centimètres plus petit que Joé, qui fait 1m85. La tête en forme de poire renversée, ou comme dira Joe "pareille à une tête de mort", la peau semblant épouser étroitement les formes du crâne. Des ébauches de sourcils sont notés. Le menton est petit et arrondi. Joe n'a pas remarqué de bouche ni d'oreilles. La peau semble rêche et de couleur brun pâle.

Le corps, y compris les membres, sont recouverts de "plis" de plis boudins, un peu comme un bonhomme Michelin, du cou jusqu'aux pieds. Les épaules sont larges ainsi que la poitrine qui va en s'amincissant jusqu'à la taille. La combinaison de "plis boudins" est de couleur brun foncé. Les bras et les jambes semblent filiformes par rapport au corps. Pas de mains ni de pieds remarquables par le témoin.

Selon Carrol :-b) Humanoides de taille normale par rapport aux humains. Poitrine large s'aménuisant vers la taille. Combinaison faite de tubes métalliques en cercles couvrant complètement le corps et les membres, les cercles métalliques diminuant de grandeur plus ils vont vers l'extrémité des bras et des jambes. Aucuns pieds et mains remarquables. Rien de bien précis observé sur le visage dont les traits ont totalement échappé au témoin. La tête est seulement décrite comme "quelque chose de vaguement rond". Couleur des combinaisons de cercles métalliques : brun foncé. Démarche raide des humanoides qui se déplaçaient sans plier les genoux. En fait, la description des deux époux est sensiblement la même et se rapporte plus à des humanoides-robots qu'à des êtres de chair et de sang.

La description du "vaisseau" :-a) Selon Joe: L'engin ressemblait à une "soucoupe" classique, c'est-à-dire à deux assiettes mises bord-à-bord. Sa hauteur fut estimée entre 6 et 12m, ce qui est très loin d'être précis, l'estimation allant du simple au double ! La longueur fut jugée entre 40 et 50m, plus conforme à une appréciation de dimension. Les parties basse et haute furent vues munies de "hublots" ou ce qui y ressemblait, illuminées de lumières multicolores. Certaines de ces lumières paraissaient tourner autour de l'engin, dans le sens des aiguilles d'une montre. Un escalier de marches métalliques brillantes s'élevait jusqu'à l'entrée du vaisseau, située à 4 ou 5m du sol.

Selon Carrol :-b) L'engin est décrit seulement comme étant énorme et de forme ronde. Des lumières semblent tourner autour de sa base. Un escalier de deux volées de marches conduit vers l'entrée de l'appareil. Volées séparées par un palier ou plateforme centrale. L'engin est décrit de couleur argentée.

Ce cas ayant été cautionné par le CUFOS (Prof. Hynek) il y a donc lieu de le considérer comme sérieux. Je ne pense pas utile d'épiloguer sur ses tenants et des aboutissants. Le lecteur est assez perspicace pour tirer lui même sa conclusion selon son optique. Rêve ou réalité ? Implantation cervicale d'un scénario bidon ou incident réellement vécu ? Fantômes psychiques ou authentique CE IV ? Qui saura le dire en vérité?

Jean SIDER

REFERENCES : - International UFO Report Vol.2. N° 10, Octobre 1977, USA.
OVNI Documento N° 2, Janvier 1979, Bresil.

=====

- CSERU. ACTIVITES - CSERU ACTIVITES - CSERU ACTIVITES - CSERU ACTIVITES

1) Nuits de surveillance : organisées par la SVEPS (Toulon) dans le cadre du CECRU, ces soirées sont fixées pour l'année 1980 aux dates suivantes :

19 janvier - 16 février - 15 mars - 12 avril - 17 mai - 14 juin - 12 juillet - 9 août - 6 septembre - 11 octobre - 8 novembre - 6 décembre -.

Prendre contact avec le CSERU, nos permanences (2è et 4è mercredis du mois, de 18h à 19h30, 7 rue Metropole à Chambéry) sont faites pour cela,

2) Nous poursuivrons en 1980 nos soirées du premier mercredi de chaque mois, à 20h40, à notre local 7 rue Métropole. Membres et abonnés ou sympathisants y seront toujours invités et attendus.

3) Sommes toujours à la recherche de traducteurs d'anglais, italien et espagnol. Se faire connaître !! Merci.

tribune libre

1) "LA GRANDE PEUR DES INTELLECTUELS FRANÇAIS DEVANT LES SOUCOUPES VOLANTES"

Ce qui suit est la version originale, non expurgée, d'un article paru dans le quotidien français "Le MONDE", daté du 17 août 1979.

Son auteur, Jean-François GILLE, est docteur es-sciences, et chargé de recherches au CNRS. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous confier l'intégralité de son texte, d'un grand intérêt.

"Il nous souvient d'avoir lu, dans les colonnes du quotidien français LE MONDE, au début des années 70 — à moins que ce fut à la fin des années 60 — l'article fort docte d'un psychanalyste dont nous avons oublié le nom, article qui stigmatisait la folie de nos sociétés industrielles acharnées à la "conquête spatiale". L'auteur exhortait l'élite pensante de notre humanité à se détourner de jeux aussi dispendieux que futiles (donc immoraux) pour se consacrer désormais à la découverte de nous-mêmes, au déchiffrement de nos labyrinthes intimes, tâche aussi noble que respectable aux yeux des déshérités de ce monde, car peu coûteuse.

Qu'en est-il, selon nous, d'une intention qui se place sous la double égide d'une sagesse imposante et de la volonté d'être adulte ?

Dans le cas précis qui nous occupe, le refus de la conquête spatiale afin de valoriser par contraste le développement des sciences humaines, nous discernons la peur comme motivation inconsciente de cette attitude et nous illustrerons cet apparent paradoxe par une brève analyse du rejet du phénomène OVNI par l'intelligentsia française.

En juin 1947, le pilote américain Kenneth Arnold, négociant en matériel pyrotechnique, apercevait neuf disques argentés ricochant sur les basses couches de l'atmosphère entourant le Mont Rainier, dans l'Etat de Washington. Dès l'atterrissage d'Arnold l'expression "soucoupes volantes" est née, lancée par des journalistes. La presse internationale relate l'incident, répercuté également par la presse francophone, d'autant que les observations vont se multiplier durant la première semaine de juillet 47 aux USA, souvent effectuées par des professionnels qualifiés, pilotes et radaristes civils et militaires.

Or, le 16 novembre 1954, nous voyons le professeur Heuyer, autorité encore reconnue présentement en tant que psychiatre, affirmer (sans rougir, nous pouvons le ~~raisonnablement~~ supposer) "Actuellement nous assistons à la psychose collective des soucoupes volantes. Venue on ne sait d'où..." (c'est nous qui soulignons).

Si le professeur avait eu tant soit peu le respect de son propre travail, il aurait pris la peine de vérifier que la "psychose" des soucoupes volantes venait d'outre-Atlantique. Et c'est là que le refus de nos intellectuels laisse percer le bout de l'oreille. Il ne vient rien de bon des Etats-Unis, c'est connu, n'importe quel bachelier le sait. Une de nos cousines, une des premières femmes juge d'instruction en France, ne nous rappelle-t-elle pas il y a peu d'années : "Mais, mon cher Jean-François, ce n'est pas la peine de lire ce livre, il a été écrit par un Américain" !.

Anti-américanisme, condescendance vis à vis de ce qui semble relever d'une

sous-culture populaire, mais aussi refus d'une "troisième force". Nous voulons dire que, depuis plus de deux siècles, et en tous cas depuis Marx, tout s'inscrit pour nos Maîtres Penseurs dans une dialectique binaire : patricien-plébéien, bourgeois-prolétaire, exploités-exploiteurs, ... Pas question qu'un point tiers vienne perturber le petit jeu -- pardon, le Grand Jeu -- maître-esclave. La mort de Dieu universellement admise (il semble que le faire-part expédié par Nietzsche soit enfin parvenu jusqu'à la dernière école élémentaire), il a paru naturel de se débarrasser du même coup des anges et de tous êtres qui eussent pu se situer à un niveau intermédiaire entre l'humanité et le Créateur. Comme des extra-terrestres visitant la Terre feraient preuve d'une technologie supérieure à la nôtre (faut-il rappeler que nous sommes allés in corpore jusqu'à la Lune seulement, et que les distances interstellaires sont des centaines de millions de fois plus considérables ?) cela conduit à supposer, à craindre une intelligence qui serait par nature irrémédiablement surplombante.

Cela nous paraît être la cause profonde du refus de traiter du problème des "soucoupes volantes" autrement que par la raillerie ou la commisération désapprobatrice.

Le sommet du magistère moral étant censé être de nos jours occupé par les scientifiques et ceux-ci s'étant fait remarquer, à propos de la question des OVNI's, par leur silence, si l'on excepte quelques basses besognes comme le "Rapport Condon", le reste de la classe intellectuelle s'est crû tenue de boucher.

Or qu'en est-il aux yeux de "l'honnête homme" de ce dernier quart de siècle, pourvu qu'il soit tout à la fois serein et désireux de s'informer en profondeur ?

Le Dr. David Saunders, ancien participant du "Projet Manhattan", a établi un catalogue informatique de plus de quatre vingt mille cas de témoignages d'OVNI's. Ils ne sont pas tous produits par des "édébiles mentaux", ces témoignages. Parmi eux, on peut compter celui de Clyde Tombaugh (août 1949), l'homme qui découvrit la planète Pluton.

Bien plus, les progrès récents de la science rendent beaucoup moins ahurissante qu'il y a seulement dix ans la présence d'astrobefs exogènes dans notre environnement. Nous citerons seulement les travaux d'un physicien français de grande valeur, Jean-Pierre Petit, qui rendent compte de la propulsion dans l'atmosphère de véhicules lenticulaires de plusieurs dizaines de tonnes, et les perspectives ouvertes par les théoriciens de l'école de Wheeler (Princeton) qui conduisent à envisager l'existence de raccourcis dans l'espace-temps, levant par là l'hypothèse insurmontable de l'impossibilité du dépassement de la vitesse de la lumière. (NDLR : ces quatre dernières lignes ont été censurées par le journal "le Monde").

Si la communauté scientifique mondiale est acquise dans son ensemble à l'idée d'une vie intelligente ayant éclos çà et là dans notre univers, elle refuse d'aborder de front l'énorme mystère qui frappe doucement à notre porte pour se réfugier dans la recherche de lointaines civilisations galactiques au moyen de radiotélescopes.

De même, quelle répercussion la presse française a-t-elle donné à la discussion du point 126 de l'ordre du jour de la Commission Politique Spéciale des Nations Unies ?

...Le 27 novembre 1978 la Commission Politique Spéciale débattait du problème des Objets Volants Non Identifiés.

Verrons-nous notre civilisation technicienne et rationaliste basculer -- très vite -- dans l'oubli au profit d'une contre-culture absolument non maîtrisée, comme l'avait fait la civilisation antique lorsque, moins de trois générations après des fastes inouïs, les chèvres broutaient sur le Forum ?

Cela nous semble pouvoir se produire si nos savants continuent d'ignorer

les "signes dans le ciel" que tant d'humbles humains ont aperçus.

Il est temps qu'une certaine élite se ressaisisse, non seulement pour ne pas se retrouver complètement enkystée au sein du reste de la population, mais, surtout, pour accomplir son devoir qui est de "dire la vérité", de former, de montrer l'exemple, -- de rassurer également parfois, certes, mais non pas au prix d'un mensonge par omission.

S'il devait se prolonger encore très peu de temps, ce mensonge par omission ressemblerait fort à de la lâcheté."

Jean François GILLE (19 juill. 1979)

NDLR : le CSERU tient à féliciter Jean François GILLE pour sa prise de position ouverte et courageuse. Cela est réconfortant, et l'existence de certains scientifiques dignes de ce nom mérite d'être noté. Cela aussi fait contrepoids aux "autrse" dits ou qui se disent "scientifiques" qui abreuvant les telespectateurs d'inepties (mais le grand public s'en rend-il compte ?) comme l'astrophysicien Muller, dont chacun aura pu apprécier la largesse de son esprit lors de l'excellente émission de Jean Claude BOURNET sur France 3, le dimanche 25 nov.

2) Lettre au journal "LA RECHERCHE", par Michel PICARD.

La très sérieuse revue "LA RECHERCHE" a cru bon de publier, dans son numéro de Juillet-Aout 1979, une série d'articles sur le phénomène OVNI. Cela est méritoire, quand on connaît la réputation de ce mensuel. Mis à part l'article d'Alain ESTERLE, chef de GEPAN, le reste a paru "curieux" à notre ami Michel Picard. Il écrivit aussitôt à La Recherche une lettre destinée au "Courrier des Lecteurs", lettre qui ne fut jamais publiée, ... par souci d'objectivité ??

C'est avec plaisir que nous comblons donc cette lacune.

"Il semble que le Comité de Rédaction de "LA RECHERCHE", dans sa volonté de donner un vernis scientifique au dossier OVNI, se soit fourvoyé.

En effet, l'article "la NASA et les chasseurs d'OVNI" signé par MM GRANGER et OBERG a pour co-auteur un écrivain qui a déjà publié les titres suivants chez Albin Michel : "Terriens ou Extra-terrestres?", "Extra-terrestres en exil", "l'Alchimie, superscience extraterrestre ?", "des sous-dieux au surhomme", et "l'héritage des extraterrestres".

Il s'agit de Michel GRANGER, prolifique compilateur des phénomènes paranormaux. Faut-il en déduire de sa conclusion ("la preuve, si elle existe, de la réalité des OVNI doit être recherchée ailleurs que dans les annales de l'astronautique") que la preuve de la réalité des OVNI doit être recherchée dans ses livres ? Il y a dans ce fait une singulière erreur d'aiguillage qui montre, en matière d'OVNI, la parfaite ignorance d'une partie de la communauté scientifique française. (NDLR : cf article de GILLE ci-dessus).

C'est encore plus évident avec l'astrophysicien Hubert REEVES transformé pour la circonstance, et par un miraculeux tour de passe-passe, en psychosociologue, ce qui est une insulte à la méthodologie scientifique : demande-t-on à un psychanalyste de résoudre des problèmes cosmologiques ?

Bref, Hubert REEVES, s'appuyant sur un "scepticisme tactique" de bon aloi, prend pour référence majeure le livre de l'analyste suisse C.G. JUNG, "Un Mythe Moderne" ; le moins qu'on puisse en dire est que la thèse de l'inconscient collectif et des structures archétypiques demeure, sur le plan scientifique, très controversée comme d'autres théories psychanalytiques parfaitement "irréfutables", mais aussi non-falsifiables : cf. "CONJECTURES AND REFUTATIONS" de POPPER (Routledge and Kogan Paul, Londres, 1963). Jacques MONOD dans sa préfa-

ce à la logique de la découverte scientifique du même POPPER (Payot, 1973), ajoutait que les théories psychanalytiques sont HORS DE LA SCIENCE précisément pour cause d'irréfutabilité et parce que leur POUVOIR D'INTERPRETATION EST INFINI.

Ce dernier point illustre et résume parfaitement l'article d'Hubert REEVES qui, à l'aide de quelques commodités de langage relevant de la méthode scolastique, mais pas de la démarche scientifique, INTERPRETE des récits de seconde main pour conclure...au sérieux et à la responsabilité des témoins d'OVNI ! d'où il ressort que le serpent se mord la queue...

Donc, approche inadéquate du problème pour une conclusion mi-fique mi-raisin : "certains cas restent encore inexpliqués et peut-être inexplicables". N'eut-il pas fallu commencer par là ?

En résumé, le dossier OVNI de "La Recherche" ne constitue pas une approche véritablement scientifique du phénomène, mais semble au contraire refléter la notion de "refus philosophique fondé sur une rationalisation de croyances négatives" développée par l'astrophysicien Pierre GURRIN dans un essai fondamental sur la question ("le problème de la preuve en ufologie", dans JC BOURRET "le nouveau défi des OVNI", France Empire 1976).

Seul le texte d'Alain ESTERLE exprime une démarche normale et souhaitable en matière d'approche méthodologique du problème OVNI. Il eut fallu, je pense, s'en tenir là et attendre les premières conclusions du GEPAN.

Enfin, last but not least, vous me permettrez de palier (partiellement) à la regrettable absence d'une bibliographie sur la question :

- KULPER et MORRIS : Searching for Extraterrestrial Civilizations (SCIENCE du 6 mai 1977) ; article publié en français par la revue SCIENCES-FRONTIERE n° 1 (43400 LE CHAMBON SUR LIGNON).
- D. SCHWARTZMAN : The Absence of Extraterrestrials on Earth and the Prospects for SETI (ICARUS, vol. 32, 1977)
- The Search of Extraterrestrial Intelligence (NASA, SP 419, Washington DC, 20002).

Michel PICARD

(rédacteur en chef de la revue
SCIENCES-FRONTIERE) -

=====

Nos amis de l'Association pour l'Etude des Soucoupes Volantes (AESV) (40 rue Mignet - 13100 AIX EN PROVENCE) ont dernièrement publié un n° 10 de leur bulletin, consacré entièrement à la démystification du célèbre cas Jean Miguères (au teur de "j'ai été le cobaye des extra terrestres"). Ce bulletin ne convient pas à Mr Miguères, ainsi qu'à messieurs Jimmy Guieu et Tarade, qui unissent leurs efforts (!) pour réclamer à l'AESV la bagatelle de 150.000 fcs (nouveaux !) de dommages et intérêts !! On croit rêver.

Le CSERU, comme il l'a déjà fait dans le cadre du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique (CECRU) soutiendra totalement l'AESV dans cette sombre affaire où, non content de gagner de fortes sommes d'argent par ses conférences et son livre, Miguères veut maintenant en gagner sur le dos des groupements ufologiques ! Mr Miguères serait-il donc contacté par un OVNI "en forme de tire-lire" ??

Un seul regret cependant : un procès, en bonne et due forme, aurait obligé Miguères à fournir enfin des preuves convaincantes à son aventuré ; nous aurions pu enfin faire toute la lumière ! Mais cela ne valait pas 150.000 fcs !

" LA FASCINANTE ÉTOILE SIRIUS " (ou du bon usage de la cosmogonie DOGON)

Il s'agit de l'étoile qui a certainement eu le plus d'importance pour les Anciens. Rien d'étonnant donc à ce que nous la retrouvons au sein de la cosmogonie Dogon.

Connue des Egyptiens sous le nom de Sothis (1), qui d'après Antoniadi serait dérivé du verbe sothi ce qui signifie : porter en son sein. Les Egyptiens remarquèrent que le premier jour de l'inondation du Nil le Soleil se levait juste après lui. C'est ainsi que le lever héliaque de Sothis fournissait un repère chronologique plus précis et l'on s'habitua à compter l'année à partir de ce jour (l'année sothiaque compte 365 jours un quart). Babyloniens, Chinois, Mayas et Américains du Nord l'inclurent dans leurs sagas. Selon T.L. Sever (2), Sirius serait même repris dans les alignements de Big Horn Medicine Wheel du Medicine Mountain au Wyoming.

A première vue, rien d'extraordinaire.

Si ce n'est que dans la cosmogonie des Dogons il est question de P8-tolo, soit Sirius-B, le compagnon obscur. Par cette dénomination "compagnon obscur" il faut remarquer qu'il ne s'agit point d'une planète, qui avec Sirius A formerait un système solaire, mais d'une autre étoile.

Celui-ci fut découvert le 31 janvier 1862 par Alvan G. Clark (3) qui essayait une nouvelle lunette de 46 cm construite par son père pour l'observatoire de Dearborn. La découverte de cette nouvelle étoile ne fut guère une surprise : l'astronome Bessel l'avait soupçonnée depuis 1834. En 1844, il proposa d'expliquer les irrégularités du système de Sirius par l'hypothèse d'un corps perturbateur inconnu (4).

Ce compagnon, invisible à l'œil nu, à cause de l'éclat du Soleil, est ce qu'on nomme une Naine blanche, c'est à dire une étoile de matière très dense et dégénérée, tassée sur elle-même par un effondrement résultant d'une ionisation extrêmement poussée, se trouvant au stade final de son évolution. La masse est très faible.

Sirius-A et Sirius-B forment donc ce que l'on nomme une "étoile double" et ce dernier a une trajectoire elliptique autour de Sirius A de 50 ans. La masse de Sirius A est de 2,35 soleils et de Sirius B de 0,99 soleils.

Or, tout cela serait très intéressant, si les Dogons avaient omis de parler de Sirius-C (Emme Ya) qui jusqu'à ce jour n'a été découverte. D'après Griaule et Dieterlen, Emme Ya serait plus grand que Digitaria (Sirius B) ce qui est impossible.

Ce qui est certain c'est que dès les années 1880, les astronomes ne tenaient pas pour exclu l'existence d'un troisième corps céleste dans le système de Sirius (5).

Selon les Dogons, Sirius C aurait une période orbitale de 32 ans (contrairement à Sirius B qui en aurait une de 50 ans) ce qui est en accord avec ce qu'écrivait C. Flammarion : "(...) ou bien il y a dans le système de Sirius

un second corps perturbateur, plus rapproché du foyer et tournant plus rapidement que son compagnon".

A propos de Sirius C, il existe bien un astronome américain, Phillip Fox qui à Dearborn prétendit avoir observé en 1921 cette étoile (les astronomes avaient également vu Neith et Vulcain !). En 1956, Irving W. Lindenblad (US Naval Observatory) fit une série d'observations photographiques de Sirius A et Sirius B et démontra que Sirius C était utopique (6). A ce propos, divers auteurs prétendent que la première photographie de Sirius B date de 1970 et I.W. Lindenblad en serait l'auteur. En fait, elle fut réalisée par G.B. van Albada en Indonésie en 1955.

Il nous semble donc que si Sirius C avait existé, son existence serait démontrée depuis longtemps !

" Elle éclatera comme a éclaté le pō-pilū et sa brillance diminuera". Evidemment, ce que l'on décrit ici est une nova. Or, si ces éléments astronomiques de la cosmogonie dogon sont dus à une civilisation hautement avancée, ils auraient pu connaître le processus d'une nova. Mais voilà, ce qu'ils disent n'a rien d'extraordinaire. Les Chinois possèdent des catalogues très complets "d'étoiles nouvelles" comme on les appelait au Moyen-Age en Europe. Ils ont très bien pu l'associer à l'étoile Sirius B qui est une naine blanche. Il est certain qu'un tel phénomène suit un processus extrêmement lent à l'échelle humaine. Il s'agit d'étoiles "ayant terminé leur course" (ce sera le tour de notre Soleil dans 3,5 milliards d'années) et qui passent d'abord par le stade de Géante Rouge. C'est un laps de temps trop énorme pour qu'il ait pu être enregistré de mémoire d'homme. Ceci nous amène évidemment aux changements de couleurs allégués à l'étoile Sirius (ceci a été également fort discuté il y a environ 150 ans dans les milieux astronomiques, entre autres par Herschel et Arago).

D'abord, il faut savoir que les observations de l'étoile furent faites lorsque celle-ci était basse sur l'horizon. En tout cas au X^e siècle, l'astronome arabe Abd-al-Rahman al-Sûfi ne cite pas que l'Almageste l'ait mentionné, ce qui fait conclure que les anciens manuscrits de l'Almageste ne portaient pas cette mention (7). En fait l'origine de cette erreur de traduction serait la traduction latine du poème grec d'Aratus de Cicéron. Horace et Sénèque l'ont reprise aux environs du début de l'ère chrétienne. Erastosthènes, Eudoxe et Aratus ne le mentionnaient pas dans l'Antiquité.

Nous pensons que outre la valeur symbolique il faut plutôt y voir l'existence d'une nova à proximité de l'étoile Sirius (souvenons nous de la controverse à propos de la tapisserie de Bayeux qui représente la nova qui est à l'origine de la Nébuleuse du Crabe en 1054).

Selon Ian Ridpath (8), les Gogons ne seraient pas au stade d'évolution que l'on voudrait bien nous le faire croire. Si les documentaires montrent des hommes qui nous semblent surgis de l'âge de la pierre, alors que les astronomes P. et R. Pesch (Warner and Swasey Observatory, Ohio, USA) ont démontré que des écoles françaises existent dans la région depuis 1907, incluant dans leur programme la géographie et l'histoire naturelle. De même que des Dogons furent appelés sous les drapeaux français lors de la première guerre mondiale. En outre, il y eut des écoles islamiques, d'où des éléments de cette religion dans leur cosmogonie.

Des Pères Blancs furent fort actifs dans cette région dans les années 1920, et comme le souligne Ian Ridpath, des éléments purent être à ce moment greffés sur une légende siriaque existante, car c'est à cette époque que les astronomes découvrirent la vraie nature de Sirius B et que l'on doutait de l'existence de Sirius C.

Y-a-t-il une conclusion à tirer ?

Certainement, car comme toujours il nous faut adopter la méthode scientifique. Nous ne pouvons que constater deux éléments dans l'énigme du système

de Sirius. Primo, qu'il y a un point pour : l'existence de Sirius B ; et un point contre : la non existence de Sirius C - et que secondo, comme dans le cas de Neith, ces renseignements semblent être puisés dans l'arsenal scientifique antérieur aux années 11930, avec des discordances qui laissent supposer son origine extra-dogon et non extraterrestre comme on pourrait le laisser supposer. Ce serait d'ailleurs hautement étrange qu'une civilisation extérieure technologiquement avancée au point de faire des voyages interplanétaires, commette des erreurs astronomiques de ce genre. Il aurait été intéressant si les Dogons avaient inclu dans leur cosmogonie des éléments astronomiques découverts après 1970. A ce moment, on aurait pu discuter s'il était établi que ceux-ci n'étaient pas issus du hasard.

Il nous semble donc probable que les éléments astronomiques faisant partie de la cosmogonie des Dogons ont été greffés (probablement parce qu'ils les jugeaient dignes d'intérêt) lors de leurs contacts avec des colons, missionnaires et explorateurs, tel que jadis ils ont probablement repris le culte siriaque des Egyptiens lorsqu'ils faisaient partie du royaume de Tombouctou.

Christiane PIENS

(toute reproduction est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur)

REFERENCES :

- (1) Pierre Rousseau, "à la conquête des étoiles", Hachette 1956, p.22
- (2) Thomas Lee Sever, "the obsession with the star Sirius", Griffith Observer, september 1976, p. 8
- (3) "l'Astronomie populaire", édition de 1960, p. 451
- (4) Camille Flammarion, "les étoiles et curiosités du ciel", 1882, p. 488
- (5) C. Flammarion, op. cité, p. 498
- (6) Ian Ridpath, "messages from the stars", Fontana books, 1978, p. 194
- (7) Camille Flammarion, op. cité, p. 498
- (8) Ian Ridpath, op. cité, pp 198-200
- (9) I. Verheyden, "le petit prince chez les Dogons", Kadath, n° 14
- (10) : E. Geneslay, "l'astronomie à travers les siècles", VII. L'astrologie, janvier 1969, pp 20-21.

NDLR :

1) Christiane PIENS, ufologue belge, est l'auteur de deux ouvrages sur le phénomène OVNI.

- "les OVNI du passé", collection Marabout, 1977, n° 638

- "à la recherche des OVNI", en collaboration avec Jacques SCORNAUX (dont les lecteurs ont pu lire un courrier dans ce numéro), coll. Marabout, n° 565, excellent petit livre.

2) les Dogons, évoqués dans cet article, forment un peuple de 150.000 habitants actuellement (environ), habitant dans l'Etat du Mali, dans une boucle du Niger. Ceci pour le lecteur pas nécessairement informé des problèmes africains.

Ce peuple, d'origine très ancienne, possède en effet une cosmogonie qui n'est pas sans intérêt (cosmogonie : "théorie relative à la formation de l'univers" Larousse).

Nous publierons prochainement un deuxième article de Christiane Piens sur ce sujet, consacré au "satellite de Vénus".

)-)-)-)-)-(-(-(-(-(-(-

MUTATIONS



JEAN-PIERRE PETIT (AIX-EN-PROVENCE)
JEAN-PIERRE PETIT (AIX-LES-BAINS)



MUTILATIONS

et OVNI ?

(SUITE)

Les mutilations animales continuent, braves gens, je vous rassure tout de suite. Certes, elles dérangent bien du monde, à commencer par les autorités U.S. puisque c'est surtout aux Etats-Unis qu'elles se produisent sur une échelle quasi-nationale (TRENTÉ états sont concernés), mais d'autres pays commencent à en enregistrer.

Ainsi, à Newquay, dans l'ouest de l'Angleterre, vers la fin de l'année 1978, à une date que je n'ai pu préciser encore, HUIT petits animaux ont été victimes de "mutilateurs fantômes". Effectivement, le parc zoologique de cette localité fut visité une nuit par des individus non identifiés et le lendemain matin, une macabre découverte fut faite. Un cygne, deux oies, trois canards et deux wallabies furent retrouvés décapités, vidés de leur sang, et de certains organes internes. Pas une goutte de sang ne fut localisée dans le périmètre où furent trouvées les dépouilles. Celles-ci ne portaient aucunes détérioration extérieures montrant que les bêtes ne s'étaient absolument pas débattues.

L'inspecteur Robert Wilkinson de Scotland-Yard, qui fit l'enquête officielle, signala avoir relevé un taux élevé de radio-activité sur les lieux du carnage. De plus ilregistra la veille au soir, plusieurs témoignages d'observations d'OVNI. Un rapport aurait été réclamé par le ministère de la défense, ce qui semble démontrer que les autorités britanniques doivent soupçonner quelque chose dépassant largement le cadre du banal fait divers. Aucunes traces "classiques" pouvant déboucher sur des coupables humains ne furent trouvées. La nature des plaies, d'une netteté insolite, frappa les enquêteurs, et on retrouve là les mêmes caractéristiques des cas U.S.

L'Australie a également enregistré quelques cas, mais je n'ai pas réussi à obtenir beaucoup de détails. J'ai su cependant que du bétail avait été retrouvé massacré (cous brisés, et prélèvement de portions de chairs bien précises) dans un secteur situé entre les villes de Gulgong, Geerie, Mudgee Wellington, Goolma. Deux bergers allemands ont été également retrouvés morts et mutilés dans cette zone, le tout se situant entre le 25 Mai et le 12 Juin 1975. Chose étonnante, dans le même secteur et à la même époque, un anthropoïde veld de forte taille a été aperçu de plusieurs témoins sérieux que les locaux ont baptisé YOWIE, et dont la description correspond au BIGFOOT ou SASQUATCH américain.

D'une façon générale, il semble que les pays ANGLO-SAXONS centralisent ce genre d'incident, hormis quelques cas isolés notés en Bolivie et à Porto-Rico. Tom Adams, du projet STIGMA, a eu vent de massacres d'animaux inexpliqués en Afrique du Sud, sans avoir pu obtenir de détails. Au CANADA, plusieurs affaires de bêtes massacrées étrangement ont été signalées, uniquement dans l'Alberta, province frontalière avec les Etats-Unis. Du côté d'Hastings (Ontario) onregistra quelques cas en 1971, mais les autorités achetèrent le silence des fermiers s'il faut en croire Tom Adams. A la même époque, l'Oklaoma (USA) signalait également quelques cas, mais isolés, ce qui ne permit pas d'attirer l'attention des chercheurs.

En 1973, en Camargue, près de Marguerittes (Gard) un troupeau de 65

taureaux (La Manade Aubanel) fut retrouvé dans un canal, les bêtes s'y étant noyées. Curieusement, les berges, pourtant boueuses, ne comportaient aucune trace de sabots ! Un jeune scientifique de l'université d'Aix-en-Provence, paraît-il, émit une hypothèse plutôt hardie, puisqu'il prétendit que les taureaux avaient dû être soulevés par un champ magnétique émanant d'un OVNI de belle taille ayant survolé le secteur à basse altitude, puis "relâchés" en poids morts au-dessus du canal !

Ce cas de Camargue est à rapprocher d'une affaire s'étant produite en été 1977 dans les Cornouailles (G.B.), où 15 poneys furent retrouvés un jour, tués de bien étrange façon. Les bêtes avaient des membres et des côtes brisées, comme si elles avaient été soulevées à une hauteur considérable, puis relâchées comme des sacs de lest. Aucune mutilation n'est signalée, cependant.

Des rumeurs, pas toujours très sérieuses, font état d'ufologues morts dans des circonstances bizarres. Je n'ai jamais cherché à savoir si elles étaient fondées. Mais par contre, il y a un enquêteur spécialisé sur les mutilations animales qui a disparu sans laisser d'adresse. Il s'agit de Mr. Dane EDWARDS, journaliste, fondateur de l'hebdomadaire "The Brush Banner", Brush, Colorado.

Dane Edwards, dans les articles qu'il publiait, laissait entendre qu'il en savait pas mal sur les mutilations animales. Il prétendit même un jour savoir QUI les perpétrait et POURQUOI. Mais il ne divulga jamais sa théorie. Toutefois, il d'écrivit un jour un texte où il affirmait que l'hypothèse des sectes sataniques n'était qu'un leurre entretenu par les autorités pour abuser le public (CE QUI ME SEMBLE AUSSI EVIDENT QUE LE NEZ AU MILIEU DE LA FIGURE).

Edwards prétendait également avoir mis en lieu sûr un dossier consistant sur les mutilations animales et qu'il ne tarderait pas à le publier. Notons, entre parenthèses, que le Colorado Bureau of Investigations, qui enquêta en 1975 sur les affaires de "mutes" dans cet Etat, demanda à Dane Edwards de ne pas divulger son dossier tant que son enquête officielle ne serait pas terminée.

Que se passa-t-il exactement ? Tout ce qu'on sait, c'est que Dane Edwards disparut le 5 Décembre 1975 sur la route de Brush à Denver, où il se rendait pour rencontrer un éditeur intéressé par son dossier sur le sujet qui nous intéresse ici. Nul ne l'a revu depuis, s'il faut en croire Mr. Frederick W. Smith, journaliste. La nouvelle de la disparition de Dane Edwards fut d'ailleurs annoncée le 10 Décembre 1975 dans son propre hebdomadaire. A noter que Dane Edwards pondait des articles particulièrement accusateurs surtout à l'encontre de la C.I.A., qu'il accusait ouvertement de faire disparaître les personnes qui devenaient gênantes pour certains hauts personnages du pouvoir. (Ce qui est une pratique courante dans de nombreux pays, de la part de services dits "secrets" ou "spéciaux").

Au Nouveau-Mexique, l'action du policier Gabe Valdez, du Comté de Rio-Arriba, semble avoir eu deux impacts intéressants.

1°) - L'Attorney Eloy Martinez a décidé de collecter des fonds pour créer une commission d'enquêtes sur les "mutes" au niveau de l'Etat du Nouveau-Mexique. Aux dernières nouvelles, les fonds ont été trouvés et la commission créée. Elle comprends plusieurs policiers, dont un membre du F.B.I., Mr. Kenneth M. Rommel (Journal d'albuquerque du 27/4/1979)

2°) - Dans le même Etat, le sénateur Harrison Schmitt a entrepris des actions pour obtenir la création d'une commission NATIONALE d'enquêtes sur les mutes, dirigée par une agence gouvernementale, donc OFFICIELLE. Aux dernières nouvelles, son projet est en bonne voie de réalisation.

Mais, ayant déjà été échaudés avec toutes les commissions-bidons qui enquêtèrent (soit-disant) sur les OVNI (voir tous les projets qui furent créés, Dr. Condon et Cie, etc...), je vous parie le livre de Meheust contre

celui de Bourret (le dernier) que ces "commissions" ne seront que d'autres écrans de fumée qui "découvriront" que les prédateurs ou les sectes sataniques sont les seuls responsables.

Je signale qu'un chercheur privé, Mr. David Perkins, a noté quelque chose d'intéressant sur les "mutes". Il a pointé sur une carte, tous les lieux où furent découverts des animaux mutilés et s'est aperçu que les "foyers" principaux correspondaient à l'implantation d'installations stratégiques ayant un lien avec la fabrication, la mise au point, ou les essais d'armes atomiques !!! (Rio-Grande Sun, Espagnola, N.M., 10 Mai 1979).

Indiscutablement, il y a là quelque chose à creuser. Les E.T. sont-ils inquiets de la production US d'armes atomiques ? Font-ils des "vérifications" sur l'éventuelle propagation de la radio-activité dans les environs immédiats de ces zones stratégiques, en prélevant des "échantillons" sur les animaux pour déceler la possible présence de cette radio-activité ? Ca n'est pas impossible, en tout cas bien plus intelligent comme raisonnement, que d'attribuer ces massacres à des prédateurs ou à des groupes de détraqués qui manifestement n'ont ni les moyens ni même l'envie d'agir de cette façon.

Un article plus détaillé sera publié cet hiver dans L.D.L.N. Il fait 24 pages 21/27, et tous les passionnés d'ufologie y trouveront une foule de renseignements sur les "mutes" avec toutes les références s'y rapportant.

Il y a maintenant, à l'heure où vous lisez ces lignes, une commission OFFICIELLE, CHAPEAUTÉE PAR LE F.B.I., qui enquête sur les mutilations de bétail se produisant dans l'Etat du Nouveau-Mexique. Effectivement, le sénateur Harrison SCHMITT, ancien géologue-astronaute de la mission APOLLO XVII, a réussi partiellement dans son projet. Après avoir fait une demande réglementaire au Ministère U.S. de la Justice, ce dernier a autorisé l'Etat du Nouveau-Mexique à utiliser le Bureau permanent du F.B.I. installé à Albuquerque, pour soutenir la commission mise sur pied par l'Attorney Eloy MARTINEZ. L'agent spécial du F.B.I., Mr Forrest PUTMAN, en poste à Albuquerque, a déclaré qu'il était effectivement habilité pour que son bureau agisse en coordination avec la commission Martinez (The New Mexican Local, N.M., 22 avril 1979).

Mais il n'y a pas lieu de pavoiser pour autant. Ceux qui s'intéressent de près à tout ce qui a un lien avec les OVNI savent parfaitement ce qu'il faut penser de ces enquêtes dites officielles, lesquelles ne furent qu'en fait, des groupes d'individus mandatés par l'autorité gouvernementale, ayant eu pour mission de faire du "debunking", autrement dit : ramener à un niveau d'incident banal, des faits que personne ne peut expliquer d'une façon claire et compréhensible. Car le fait pour MMrs HARRISON et MARTINEZ de s'être manifestés TRES PEU DE TEMPS après les découvertes du trio VALDEZ-BURGESS-SCHOENFELD (cf. le n°7 de cette revue), laisse suggérer l'idée que les autorités désirent fortement "reprenre l'affaire en mains" afin que l'action des trois personnes sus-nommées ne débouche pas sur une situation plus qu'embarrassante, voire inquiétante, si l'on considère qu'elle peut traumatiser une population déjà sensibilisée par ces morts d'animaux inexplicables. L'ombre d'une panique générale plane dans bien des esprits, surtout ceux des "officiels". C'est la raison pour laquelle les Laboratoires d'Etat de Los Alamos (NM), mandatés par les "autorités supérieures" en novembre 1978, pour faire des tests divers sur des bêtes mutilées (suite à l'action du trio cité plus haut), déclarèrent par la voix de son porte-parole, le Dr James PRINE, que les animaux étaient les victimes des vautours, des coyotes, et des chiens sauvages ! (Impact Magazine, Albuquerque, 22 mai 1979). Ce qui fit dire au Dr William FITZGERALD, de Durango (Colorado), qui enquêta sur les "mutes" à titre privé, je

cite : "Si les coupables sont des prédateurs, comme le prétendent les scientifiques du lab. d'Etat de Los Alamos, alors ce sont des prédateurs munis de couteaux à lame de 20 centimètres". (Rio-Grande Sun -Española- NM, 14/12/78).

Un exemple frappant prouvant que ces "commissions" officielles étaient "bidons" illustrera parfaitement mes propos :

En 1975, fut créée une commission officielle au Colorado, pour enquêter sur les mutes, présidée par Mr Carl WHITESIDE, dépendant du Ministère de l'Agriculture, Département de l'Elevage, mais chapeauté par le C.B.I. (Colorado Bureau of Investigations), sous-service local d'obédience F.B.I.. Les actions de Mr Carl WHITESIDE furent telles, que plusieurs sheriffs crièrent au scandale. L'un d'eux usa même d'un stratagème très simple pour confondre les spécialistes des laboratoires du Ministère de l'Agriculture, en l'occurrence ceux du C.B.I. Il expédia à l'analyse un échantillon de bétail mort de façon naturelle, qu'il avait lui-même tailladé à coups de couteau. Le rapport que lui fut transmis plus tard parlait de morsures de renards ! (Cattle Mutilation, de F.W. SMITH, Freedlands Publishers, Cerrillos, Colorado). La même manoeuvre fut effectuée par le sheriff C. Arthur LEE, d'Apache City, Arizona, qui mettait en doute la sincérité des "officiels" chargé des investigations sur les mutes dans son Etat. Un échantillon mutilé de ses propres mains fit l'objet d'un rapport où les animaux prédateurs étaient mis en cause ! (Tucson-Daily Citizen, Arizona, 26 février 1977). Je pourrais citer d'autres exemples.

A l'heure actuelle, il semble que des pressions de natures diverses soient exercées sur des sheriffs de comtés, afin qu'ils ne divulguent plus d'informations sur les mutes à tous ceux qui pourraient le leur en demander, en particulier les journalistes. C'est en tout cas ce que rapportent plusieurs organes de presse, dont le "Star-Telegram" de Fort-Worth, Texas, du 20 avril 1979. Ce journal cite les propos du sheriff Richard WHITTAKER du Comté de Pueblo (Texas), qui prétend avoir reçu l'ordre de ses supérieurs de ne pas révéler certaines découvertes relatives à des affaires de bétail mutilé. Le sheriff Harry L. GRAVES, dit "Tex" Graves, sheriff du Comté de Sterling (Colorado) a avoué à un enquêteur privé ainsi qu'à un journaliste de son secteur, qu'il avait reçu des menaces à cause de ses enquêtes poussées sur les mutilations animales s'étant produites dans son Comté. Du reste, un journaliste un peu trop curieux et un enquêteur privé trop assidu furent l'objet de pressions identiques pour les mêmes raisons. Gary GIBBS, adjoint du sheriff du comté d'El Paso, a dit ouvertement au journaliste du "Star-Telegram" qu'il pensait que, je cite, : "... les gens travaillant aux laboratoires du C.B.I. reçurent l'ordre de détruire tout ce qui avait trait aux tests et analyses divers menés sur du bétail mutilé". La même source cite une déclaration du sheriff Norman HOWEY, du Comté de Park (Colorado) disant ceci, je cite : "... Je ne crois pas un mot de ce que prétend le C.B.I. au sujet de la mort naturelle des bêtes mutilées, mais j'estime qu'il ne nous sera pas possible de découvrir quoi que ce soit sur les mutilateurs. Car ceux-ci semblent émaner d'une organisation autrement plus solide que de vulgaires cultistes, disposant de moyens supérieurs à tout ce qu'on peut imaginer".

Si les cultes sataniques sont les "coupables officiels", il n'en demeure pas moins que d'autres étiquettes sont attribuées aux mutilateurs. Les prédateurs restent les "favoris" des vétérinaires travaillant dans des laboratoires d'Etat, autrement dit, ayant le statut de fonctionnaires. Ceux-là sont "manipulés" par leurs employeurs, c'est-à-dire par les "autorités gouvernementales". Les vétérinaires privés optent pour des coupables humains, déséquilibrés quelconques, émergeant à des cultes rituels. Ils s'en tiennent à ce qu'ils ont constaté comme anomalies d'après des autopsies, ignorant délibérément des faits qui ne concernent pas leur spécialité. C'est une réaction classique, rencontrée chez de nombreux scientifiques qui refusent de voir autre chose que ce qui entre dans le cadre des "lois" et des "règles" régissant leur spécialité. Ce n'est pas de la cécité à vrai dire, mais plutôt une belle paire d'ocillères portées en permanence. Les journalistes commencent à délaisser l'hypothèse des cultes

rituels pour accuser les agences gouvernementales (C.I.A., M.B.I., N.S.A.) et même l'U.S.A.F. (à cause des nombreux "hélicoptères" non identifiés qui sont vus sur les lieux et dates des mutilations). Jacques VALLÉE, bien connu des passionnés d'ufologie, enquêta lui-même sur des cas survenus dans le comté de Benton dans l'Arkansas. Il fut incapable de tirer la moindre conclusion (Daily-News de Rogers, Arkansas, 18 août 1978). Toutefois, dans son livre le plus récent (Messengers of Deception, Press Berkeley, Californie), Vallée explique les mutilations comme étant l'oeuvre de groupes occultes terrestres disposant de moyens extraordinaires, dont des "forces psychiques" capables de "créer" des formes d'apparence matérielle, (que nous avons baptisées OVNI), groupes contrôlant et "orientant" les destinées de l'humanité. Jacques Vallée, comme le Prof. J.A. HYNEK, déçoit de plus en plus au point que certains chercheurs se demandent si ces "premiers plans" de l'ufologie, ne sont pas eux aussi "manipulés" ! Et surtout, par QUI ?

Quoi qu'il en soit, il s'avère de plus en plus que les mutes sont opérées dans l'entourage immédiat de lieux stratégiques impliquant l'utilisation de l'énergie nucléaire (Silos à missiles, usines de traitement de l'uranium, mines d'uranium, dépôts divers, sites à déchets, bases de B.52, etc... Le chercheur David PERKINS l'a mis en évidence pour le Nouveau-Mexique, et il semblerait que cette hypothèse prenne de plus en plus de consistance à la lumière de ce qui se passe au Colorado où les sites nucléaires sont nombreux (9 civils et pas mal de militaires), ainsi qu'au Montana où les nombreux sites à missiles nucléaires furent survolés en 1975 par une vague de "faux-hélicoptères" en même temps que se développait une vague de mutilations animales.

à suivre ...

Jean SIDER

NDLR : notre ami Jean Sider a déjà publié deux articles importants sur les mutilations d'animaux et leur possible rapport avec le phénomène OVNI, dans les numéros 6 et 7 de notre revue. Nous y renvoyons le lecteur.

- A LA VITRINE DU LIBRAIRE - A LA VITRINE DU LIBRAIRE - A LA VITRINE ... -

Floraïson de livres en cette fin d'année ! Le lecteur assidu ne sait plus où donner du portefeuille ! Alors, quelques conseils, ... et bonne lecture .

L'Union Rationaliste, dont on connaît l'objectivité et l'ouverture d'esprit !, se lance à son tour dans la chasse au pactole, et vient de publier deux livres "démontant le mythe des visiteurs extraterrestres de notre planète et toutes les extravagances qui prolifèrent à propos des OVNI" (bulletin de l'UR p.237). Inutile, ami lecteur, de gaspiller votre temps et votre argent dans les livres (au titre alléchant) de cette collection. Gardez vos moyens pour deux formidables nouveautés : (indispensables à tout chercheur sérieux) :

- 1) "le noeud gordien ou la fantastique histoire des OVNI", de Thierry PINVIDIC (éditions France Empire), 410 pages excellentes, que vous devrez absolument assimiler pour remplacer l'étude des OVNI dans un contexte plus élargi.
- 2) "les apparitions d'humanoïdes" d'Eric ZURCHER, edit Alain Lefeuvre, 330 pages où, pour la première fois, un ufologue français tente une étude exhaustive du fameux problème des "ufonautes", et émet quelques hypothèses qui ne manquent pas de bon sens ! A posséder impérativement.

Ne pas hésiter à les commander à vos libraires habituels, qui n'ont que très rarement hélas, ces deux ouvrages dans leurs rayons.

N.Greslou

BLANCHE

... à Nicolas GRESLOU -

Le dimanche 25 novembre 1979 fera date dans l'ufologie française, et ce pour deux raisons.

D'abord parce que, pour la première fois, Jean Claude BOURRET organisait (enfin !) un débat télévisé d'honnête qualité sur le phénomène OVNI, ce qui nous changeait des sempiternels "Avenirs du Futur" et autres émissions (à dominante rationaliste) où Robert Clarok et ses invités tournent en rond autour du problème OVNI, ne l'abordant pas tout en l'abordant sans avoir l'air de l'aborder (ce qui permettra plus tard aux mêmes rationalistes de dire : nous étions parmi les premiers à soulever le problème !).

Ensuite parce que FR3, qui transmettait ce débat, a permis aux telespectateurs de prendre connaissance d'une des phrases les plus profondes émises sur l'ufologie, dans les 10 dernières années, trouvaille que nous devons à l'éminent astronome MÜLLER, de l'observatoire de Meudon : "j'attends qu'on m'apporte une casquette de martien" (sic) pour constater l'existence des OVNI.

Cela me laissa pantois. Et je me posai cette question :

Mais, au fait, l'astronome MÜLLER existe-t-il ?

Certains prétendent l'avoir rencontré. C'est le cas de Jean Claude BOURRET par exemple. Mais notre sympathique présentateur n'a-t-il pas été victime d'une hallucination ? d'un rêve éveillé ? Il prétend pourtant lui avoir serré la main. Soit. Mais Jean Claude Bourret est-il un témoin digne de foi ? N'a-t-il pas monté de toutes pièces un canular, dans un but grassement matériel ? Il faudrait alors mettre Bourret sous hypnose. Le GEPAN s'y hasarderait-il ?

Certains avancent comme preuve qu'ils possèdent des photos de l'astronome Muller. Chacun sait que les photos ne sont que de vulgaires trucages ! et qu'on ne peut leur accorder aucun crédit.

Certains ont même retrouvé des traces de pas. La voiture de l'astronome a même été détectée au radar par la police de la route dernièrement. Je veux bien. Mais alors, pourquoi aucun témoin visuel n'est-il venu conforter cette détection ? Les radars ont de ces bizarreries...

D'autres avancent comme preuves que plusieurs millions de telespectateurs ont vu l'astronome ce soir là ! Mais là encore, n'est-ce pas plutôt une création de l'inconscient collectif comme le prétend Jung et bien d'autres ? ou bien un phénomène induit chez les telespectateurs (comme le dit notre éminent confrère Pierre Guérin), ou bien un dogme (comme le dit Monnerie, qui prétend que certains croient à Muller comme d'autres en Dieu) ou bien une création psi (qui apparaîtrait en période de crise, ce qui était le cas) comme le dit Vieroudy ? Allez savoir

Le pseudo historien Greslou prétend même qu'il a pu retrouver des traces de l'astronome dans le passé, et même chez Tacite ! On croit rêver, et l'histoire fiction est si facile ...

Michel Picard, toujours aussi polémique, prétend en outre que l'astronome n'est qu'une invention de l'Union Rationaliste pour ridiculiser les ufologues sérieux ! Ce n'est pas impossible ...

Bref, tout ceci n'est pas très convaincant.

Les conclusions s'imposent alors :

- 1) l'astronome Muller N'EXISTE PAS ! et personne n'a pu apporter la preuve de son existence. J'attends qu'on m'apporte une chaussure de l'astronome. Et encore, je pourrai toujours croire qu'il s'agit de la chaussure de JC Bourret ! Alors,...
- 2) la bêtise humaine est, tout comme les espaces intersidéraux, une chose insondable. Et les astronomes devraient être bien placés pour le savoir...
- 3) et si, tout de même, il m'arrivait un jour de voir l'astronome Muller débarquer d'un OVNI dans mon jardin, je ferais comme ce grand "savant" français (auquel on demandait ce qu'il ferait en cas d'atterrissage d'OVNI devant sa porte),... "j'irai me coucher", (1), car l'astronome Muller ne m'intéresse pas !

Nicolas GRESLOU

(1) cette histoire est authentique ! je tairai, par pudeur (ou par honte?) le nom de ce scientifique de haut niveau qui fit preuve, comme tout "savant", d'une soif de connaissances et d'une curiosité évidentes !

C.E.C.R.U. non stop - C.E.C.R.U. non stop - C.E.C.R.U. non stop

Nos lecteurs savent que notre association est membre du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique (C.E.C.R.U.). Je ne reviens pas sur la genèse et les motivations du CECRU, que j'ai déjà évoquées dans notre numéro 3.

Mais que tous sachent que le CECRU poursuit ses travaux avec sérieux et régularité ; nous ne tenons pas nécessairement nos lecteurs informés de détails un peu "techniques".

La dernière réunion, organisée par le GREPO en Avignon les 27 et 28 octobre 1979, (à laquelle participaient 4 groupements étrangers !), a permis aux 30 associations adhérentes d'établir, entre autres, une prise de position commune vis à vis du GEPAN (lettre envoyée à Alain ESTERLE), et une prise de contact "officielle" à une échelle plus vaste : c'est ainsi que notre association s'est proposée pour un contact avec les gouvernements de la planète. 137 lettres sont parties vers les ambassades, dont les réponses déjà en notre possession ne manquent pas d'intérêt. Cette "officialisation" du CECRU est de bon augure, et devrait permettre des contacts plus étoffés au plus haut niveau.

De plus, les 8 départements de la région Rhone Alpes sont maintenant couverts en totalité ! Le CSERU (savoie et haute savoie), l'AANT (drôme-ardèche), le Cercle Lyonnais LDLN (rhône et ain), l'UREO (isère) et le CEMOCPI (loire), tous membres du CECRU, vont coordonner leurs efforts.

Les prochaines réunions du CECRU pour 1980 seront organisées par l'ADRUP (Dijon) et le C.Lyonnais LDLN (Lyon) et pour 1981 par la SLEPS (Lausanne) et la SVEPS (Toulon).

Longue vie au CECRU ! Longue vie à "phénomène OVNI", dont le prochain numéro proposera un "special URSS", avec des articles inédits en Europe.

Et tous nos vœux à nos lecteurs, dont le soutien moral et financier reste capital dans l'œuvre que nous menons, avec nos faibles moyens.

Nicolas GRESLOU

COURRIER

J'ai déjà écrit à plusieurs reprises que cette rubrique m'était chère. Le lecteur honnête peut s'y exprimer librement et, les numeros précédents l'ont prouvé, certains "courriers" ont la valeur et l'intérêt de vrais articles. De plus, l'échange d'idées, et même la polémique au vrai sens du mot, sont toujours positifs.

Suite à plusieurs de nos articles, Jacques SCORNAUX nous fait part ici de plusieurs théories, qui ne sont pas sans intérêt. D'où leur publication.

"Dans mes précédentes lettres, j'avais émis quelques réserves à propos du crash de Bolivie et de certains aspects curieux des récits de crashes d'OVNI aux Etats-Unis. Il me semble que devant des récits aussi fantastiques, on ne saurait être trop prudent. Pour répondre aux quelques lignes que j'avais ainsi consacrées à ses articles, Jean SIDER n'hésite pas à noircir près de quatre pages de la revue. Heureusement qu'il précise bien que c'est moi qui affirme et lui qui fait des suppositions, car à le lire, on aurait pu croire exactement l'inverse ! J'ai ainsi pu constater avec une surprise amusée que pour me contrer, M. SIDER inventait un nouveau mode de preuve que je me permets de trouver assez...sidérant : il dit pouvoir démontrer qu'il a peut-être raison. Sur le même mode, je pourrais envisager, moi, de prouver que je n'ai peut-être pas tort. Puisque M. SIDER veut mettre les points sur les i, mettons les, au risque d'être moi aussi assez long.

A propos du projet MOONDUST, je maintiens sans commentaire ma position, car même si le projet n'est pas sous la dépendance hiérarchique directe de l'ATIC, comme le précise Sider, le fait que tous deux s'occupent de recueillir des renseignements sur des technologies étrangères me paraît amplement justifier leur regroupement en un même lieu.

Quant aux crashes, je suis désolé de répondre qu'une vingtaine de témoignages, pour une bonne part de deuxième ou de troisième main et pour la plupart anonymes, sont tout à fait insuffisants pour constituer un "faisceau de fortes présomptions" ou pour que l'on puisse écrire, comme Sider, qu'il y a trop de rumeurs pour que tout soit faux.

Puisque Sider précise donc son scénario à propos du film visionné par des radaristes, je précise le mien. Je reconnais d'emblée mon handicap : les arcanes de la pensée militaire (ou de ce qui, chez les militaires, tient lieu de pensée) me sont fort étrangères, et Jean Sider en est peut-être plus familier que moi. Ceci étant précisé, je pense qu'il est une hypothèse que les ufologues, obnubilés par le problème de la censure, ont négligé d'approfondir. Etant bien entendu, comme l'écrit fort justement Jean Sider, que les commissions successives de l'USAF étaient bidon, et qu'elles ne constituaient qu'un écran de fumée, je pose la question suivante : et si certaines activités de censure n'étaient qu'un leurre, et étaient destinées non pas à détourner l'attention d'une vérité énorme et gênante, mais tout au contraire à attirer au second degré l'attention sur le phénomène OVNI ou sur certains aspects de celui-ci ? Faire croire que l'on cherche à dissimuler à tout prix des éléments capitaux n'est-il pas le meilleur moyen de convaincre les gens que l'on possède des preuves, alors qu'en fait on n'en possède pas ?

Les innombrables maladroites dans les "explications" proposées par l'USAF, qui ont parfois été tellement énormes qu'on peut se demander si elles n'étaient

pas voulues (étoiles qui n'étaient pas visibles au lieu et moment de l'observation, gaz des marais, contradictions entre les conclusions et le corps du rapport CONDON, etc.), pourraient venir à l'appui de cette supposition, de même, pour en revenir aux crashes et n'en déplaise à Jean Sider, que la complaisance des OVNI à s'écraser hors d'atteinte des civils. En effet, même si on admet que les OVNI surveillent nos installations militaires les plus avancées, cela pourrait tout au plus justifier une moins grande fréquence des crashes dans des zones peuplées de civils, et non une absence complète comme c'est le cas. Car il y a tout de même de nombreux OVNI, y compris de près, observés par des civils : dans le cas contraire, nous ne serions pas là, Sider et moi, à nous occuper d'ufologie. Les OVNI de surveillance des civils échapperaient-ils totalement aux accidents (provoqués, selon Sider) qui frappent les OVNI de surveillance militaire ?

Cette question embarrassante disparaît si on suppose que les crashes d'OVNI aux abords de bases secrètes ne constitueraient qu'une rumeur sans fondement, peut-être discrètement encouragée par un quelconque service secret désirant renforcer le public dans la croyance en l'origine extraterrestre des OVNI. Mais, si mise en scène il y a, la question qui se pose immédiatement est évidemment celle de sa raison d'être. Dans l'hypothèse, que je qualifierai d'optimiste, où l'armée américaine aurait quand même certaines preuves d'une présence extraterrestre dans notre environnement, il pourrait s'agir de nous habituer progressivement à l'idée de cette présence qui, -c'est peut-être assez difficile de s'en rendre compte quand on est ufologue- heurte encore bien des esprits. Mais ce pourrait être aussi une expérience de psychologie des foules (à objectif de manipulation politique ?) : il s'agirait de voir comment, en notre époque troublée où les croyances traditionnelles s'effritent, les masses réagissent à l'introduction discrète et progressive de nouveaux éléments de croyance. On pourrait évidemment envisager une hypothèse analogue à propos de la naissance et du financement de certaines sectes religieuses qui nous viennent d'outre-Atlantique.

Précisons bien qu'il est évidemment hors de question de rendre compte de l'ensemble du phénomène OVNI par une expérience de manipulation des foules. Le phénomène OVNI est bel et bien autonome, et il n'a eu nul besoin d'une création artificielle pour apparaître et occuper les esprits de nos contemporains. Mais des expérimentateurs disposant des moyens appropriés ont fort bien pu orienter notre perception du phénomène dans le sens voulu. Je ne suis pas le premier à envisager une telle éventualité, puisque Claude POHER avait déjà émis l'hypothèse "d'une simulation de diffusion de fausses informations à grande échelle ou de simulation de création d'une secte par exemple" dans sa réfutation des photos de San José de Valderas (LDLN n° 166, juin-juillet 1977, page 6). Je pense comme lui que certains cas dits "parfaits" (atterrissages avec traces par exemple) ont pu être montés de toutes pièces par des organismes disposant de moyens techniques suffisants.

Mon impression est que l'USAF est très probablement presque aussi désarmée devant l'étrangeté du phénomène OVNI que les ufologues moyens, qu'elle succombe aux mêmes pièges que ceux-ci en n'en sait en fin de compte guère plus.

La croyance en l'existence de preuves aussi irrécusables que des carcasses d'OVNI et les cadavres de leurs passagers me paraît relever d'une étape dépassée de l'ufologie, car elle est contradictoire à tous les autres éléments du problème. Tout ce que l'on sait aujourd'hui concourt en effet à montrer que le phénomène OVNI ne désire pas que nous possédions une véritable preuve de son existence : je renvoie à ce propos au magistral exposé de Bertrand MEHEUST sur le comportement éluif sans faille du phénomène, aux pages 251-266 de son ouvrage "Science fiction et soucoupes volantes".

A ma connaissance, les nombreux documents officiels récemment divulgués après action en justice en vertu de la loi américaine sur la liberté de l'information n'ont d'ailleurs apporté aucune révélation sensationnelle. Mais l'USAF a pu faire sienne la parole de COCTEAU : "puisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être l'organisateur".

Je précise sans plus tarder que je suis bien conscient du caractère hautement hypothétique de mon scénario, que je propose avec la plus extrême prudence, à titre de base de réflexion et à toutes fins utiles. Il est fort possible qu'il ne repose que sur des coïncidences et ne corresponde à aucune réalité (j'espère par ces réserves me mettre à l'abri tant de la visite d'un gentil infirmier désireux de me faire enfermer pour paranoïa -maladie endémique chez les ufologues partisans de l'HET si l'on en croit MEHEUST et MONNERIE- que de la visite d'un moins gentil agent d'un quelconque service secret animé des mêmes intentions parce que j'aurais mis le nez où il ne fallait pas).

Peut-être en effet n'est-il aucunement nécessaire de faire appel à un tel scénario pour mettre gravement en doute la réalité des cas de crashes avec cadavres. Il pourrait suffire de constater le peu de confiance que méritent les méthodes d'enquête de Leonard STRINGFIELD... Aïe, qu'osé-je dire là ! Je sens qu'un SIDEROLithe va me tomber à nouveau sur la tête. M.Sider accorde en effet un très grand poids aux allégations de Stringfield, qu'il nous décrit comme l'un des enquêteurs américains les plus expérimentés. Eh bien soit, je prends le risque et je mets mon casque.

Je précise donc pourquoi les méthodes d'enquête de Stringfield me donnent des raisons de douter des cas qu'il rapporte. Je ne prendrai qu'un seul exemple qui montre, je pense, à suffisance à quel point les investigations de ce "grand" enquêteur manquent de rigueur : dans le cas des trois femmes "enlevées" (?) à bord d'un OVNI (cas survenu en janvier 1976 près de STANFORD, Kentucky), Stringfield a commis au moins deux gaffes impardonnables, que des enquêteurs débutants ne feraient sans doute plus en France. D'une part, il a montré une planche de dessins d'humanoïdes de divers types à l'un des témoins alors qu'aucune des trois femmes n'avaient encore parlé le moins du monde d'humanoïdes ! Après réflexion, le témoin se dit que peut-être bien, en effet, avait-elle vu quelque chose qui ressemblait à l'un des dessins ("Alerte générale OVNI", page 272). On ne peut dès lors plus accorder le moindre crédit à la description que les témoins firent ensuite de leurs ravisseurs allégués, car en mettant les choses au mieux, cette description aura été influencée par les dessins montrés au préalable, et en mettant les choses au pire, pour peu que les témoins étaient des personnes fortement suggestibles, on pourrait penser que c'est l'enquêteur qui a véritablement introduit les humanoïdes dans le témoignage. Et la deuxième gaffe vient encore aggraver la première : l'interrogatoire de chaque témoin, y compris sous hypnose, en présence des deux autres !

Et on voudrait faire croire que ce gaffeur est un des meilleurs enquêteurs des Etats-Unis ? Si c'est vrai, on frémit en songeant à ce que doivent être les autres".

Jacques SCORNAUX

2) "KLEE or not KLEE ?", par Armand SYLVESTRE-PANTHET.

"Suite à mon article paru dans le numero 7 de cette revue, sur le "fantome de KLEE", la mise au point de Jacques Scornaux, publiée dans le numero 8, ne me paraît pas, et pour plusieurs raisons, être aussi définitive qu'elle le souhaite. Néanmoins des lecteurs pourraient douter de l'existence même de l'intrusion de KLEE, ou du moins de sa mire, sur les téléviseurs britanniques. Afin que chacun, s'il le désire, puisse "se faire une opinion", voici quelques précisions dont je n'avais pas encombré mes précédents articles.

J'ai suivi et je suis encore, avec intérêt, l'histoire des ondes et de leurs fantaisies depuis plus d'un demi-siècle, hélas !. 1953, pour moi, c'est hier, et ma mémoire, encore utilisable, me permet de dire que "l'affaire KLEE" trouva des échos non seulement dans la presse ordinaire sensible aux "serpents de mer", donc sans grande valeur, mais surtout dans les revues spécialisées en radio de cette époque, par définition beaucoup plus sérieuses. Il y fut signalé la réception, par plusieurs téléspectateurs de Grande-Bretagne, de la mire d'une

station américaine KLEE qui, plusieurs jours de suite et pendant plusieurs minutes chaque fois, chassa les images nationales des écrans. Pour les personnes éclairées, c'était un cas, remarquable certes par l'importance du champ électrique reçu, mais non pas miraculeux, de propagation anormale à grande distance d'ondes très courtes. Elles en connaissaient d'autres exemples dont l'un, survenu quelque temps auparavant, avait également retenu l'attention par la distance franchie : la réception dans la région du Cap, sud de l'Afrique, de la station d'émission de Londres. Les "envoyeurs" étaient cette fois les Anglais qui recommencèrent en 1958. Vers 1960, des colons de Rhodésie importèrent des téléviseurs, la télévision, espagnole sans qu'il fut possible d'en douter, "passant" fréquemment de manière très acceptable. N'épuisons pas le sujet (ou le lecteur ?) et passons à la période contemporaine. En 1978 le Pretoria News, dans son édition du 6 mars, annonçait en grande manchette que les Espagnols avaient envahi la Rhodésie grâce à une arme très secrète : la télévision. En effet les programmes de la Rhodesian Broadcasting Company étaient constamment, non seulement perturbés, mais éclipsés et dominés (sic) par la télévision de Madrid (canal E2 en particulier). Dans ces termes, ne retrouvons-nous pas un "parfum" de KLEE? Enfin, au printemps 1979, sans le moindre esprit de représailles, la Zambabwe Rhodesia Broadcasting Corporation a "envoyé" ses images en Europe de mars à mai. Quant aux réceptions d'émetteurs russes, ni mur, ni rideau, même de fer, ne les arrêtent : elles sont monnaie courante chaque année en été, période de forte ionisation solaire sous nos latitudes, chez les amateurs de ce genre de sport. Ceux-ci sont d'ailleurs groupés en association à travers le monde, l'AFATELD pour notre pays : ass. française d'amateurs de télév. à longue distance. J'ai vécu, non seulement ce qui vient d'être exposé, mais pratiquement toute la vie des ondes depuis les années vingt, en curieux et en amateur praticien. Pour se borner à la télévision, je suis l'une des deux personnes qui aient reçu les premières images parvenues à Chambéry, celles de l'émetteur suisse de Dôle. Durant les mois qui avaient précédé la naissance de cet émetteur, il avait fallu concevoir et réaliser une installation, nous dirions aujourd'hui "sans support technique". En effet il fallait recevoir le standard européen et les revues françaises ne parlaient techniquement que du standard national. Aussi, n'est-il pas étonnant que la presse locale ait publié articles et photographies sur ces "exploits" chambériens(...). Quant aux réceptions à grande distance, dont je ne suis pas du tout un spécialiste, j'en ai cependant reçues? Par exemple, il y a une douzaine d'années, depuis La Ciotat (Bouches du Rhône) j'ai suivi un match de football de Coupe d'Europe commenté dans un dialecte arabe. C'était, la mire me l'apprit (mais oui), une émission en provenance du Liban, qui se continua par un film parlant en français.

Tous ces développements, dont certains d'allure personnelle, ce dont je prie les lecteurs de m'excuser, n'ont pour but que de préciser que l'article mis en cause n'est pas le rêve d'un auteur donnant dans le mystère, ni une laborieuse compilation littéraire, mais le témoignage d'un contemporain sur ce qui ne fut d'abord, pour les spécialistes, qu'un cas intéressant de propagation d'ondes très courtes à très grande distance, pour devenir, dans les jours suivants, l'exemple le plus extraordinaire des fameux "échos retardés". En effet, l'annonce de la disparition de KLEE depuis 3 ans suivit de peu les premiers articles. C'est à partir de là, et de là seulement, que le véritable problème se posa. A l'époque, ni dans la presse "grand public", ni dans les revues spécialisées, il ne fut question de photographies de la mire, pas plus que de l'usage de récepteur hors des normes connues.

Passons maintenant à la réfutation de mon article ("courrier" du n°8, p.10) placée sous le haut patronage d'un astronome américain Frank DRAKE.

Celui-ci est présenté comme "au-dessus de tout soupçon d'hostilité à l'hypothèse extraterrestre". Voire ! Car un savant spécialiste en radio-astronomie ne pouvait que déclarer négatives en ce domaine, en 1969, toutes les écoutes du système solaire et de notre galaxie. Aujourd'hui, il serait encore plus pes-

simiste, puisque le "rayon d'action" des radiotélescopes modernes se mesure en millénaires d'années terriennes, avec un spectre de fréquences écoutées, très élargi. Logiquement, il ne pouvait examiner le "cas KLEE" qu'avec un préjugé défavorable.

Frank DRAKE s'est intéressé à la "fugue" de KLEE à peu près douze à quinze ans après celle-ci, soit environ 15 à 18 ans après la disparition de la station américaine. Pourquoi a-t-il attendu aussi longtemps, alors que pendant ces années les réceptions d'images à grande distance se multipliaient ? En outre, il semble n'avoir consulté que des documents existant aux USA. Après interprétation de ceux-ci, en particulier des photographies de mires, il en vient à s'étonner devant la description d'un téléviseur assez classique, comme nous le verrons plus loin. Il conclut que toute l'affaire n'a été qu'une tentative d'escroquerie montée par un petit constructeur anglais. En voici la recette : d'Angleterre aller préalablement aux USA pour photographier des mires, laisser reposer pendant au moins 3 ans, projeter les clichés sur un fond ligneux, rephotographier le tout, éventuellement traduire en anglais les caractères cyrilliques, tout cela pour présenter un appareil révolutionnaire... que l'on peut se procurer dans le commerce ! Trêve de plaisanterie. Je ne prétends pas que cet essai de tromperie n'a pas existé. Il y en a eu d'autres, dans ce domaine, depuis la naissance de la radio, et même qui se produisent actuellement devant vos yeux. Mais ce serait une autre série d'histoires. Ce dont je m'étonne c'est qu'un savant réputé sérieux se contente comme preuve, du résultat de cette enquête semi-policière, pour nier la "fugue" de KLEE. En effet, comment peut-il ignorer que les propagations à très longue distance dépendent étroitement d'une activité solaire très supérieure à la normale qui rend "imperméable" aux fréquences élevées qu'utilise la télévision, toute la ionosphère terrestre ? Celles-ci sont renvoyées vers le sol, plus ou moins loin de l'émetteur, en tout cas à une distance très supérieure à son rayon d'efficacité ordinaire. Une forte suractivité accroît la qualité réfléchissante des couches ionisées, dans des proportions telles, que les ondes conservent suffisamment d'énergie pour effectuer plusieurs aller et retour successifs ionosphère-surface de la terre. Dans ce cas les portées peuvent être considérables, intercontinentales. Sous nos latitudes, en année normale, le rayonnement estival suffit à provoquer parfois un aller et retour simple, permettant, en France, de voir les images suédoises, norvégiennes ou russes par exemple. Pourquoi cet astronome n'a-t-il pas pensé à donner les relevés d'activité solaire de l'automne 1953 ? Si ceux-ci étaient moyens ou mieux inférieurs à la moyenne, la cause était scientifiquement entendue : KLEE n'aurait pu franchir l'Atlantique à cette période. Il me semble que Drake dans l'euphorie que lui procuraient ses découvertes ait, peut-être involontairement, confondu les données du problème. L'escroquerie qu'il pense avoir démontrée n'est pas la cause du mystère KLEE, elle en est au contraire la conséquence, l'escroc cherchant à exploiter la curiosité provoquée par un fait sortant de l'ordinaire.

D'autres points de la réfutation sont encore à examiner. La mauvaise qualité des photographies de mires semble avoir tout particulièrement attiré l'attention du cointempteur de KLEE. Personnellement je ne suis pas sa démonstration et je réalise pas comment des lettres "projetées sur un écran de bois, puis photographiées" peuvent apparaître en blanc sur un fond noir. Je me bornerai à remarquer que les couleurs respectives des lettres ou des dessins et du fond n'ont aucune importance pour la recherche de l'authenticité. Elles dépendent, en télévision, du sens de la détection des signaux-images qu'il est facile d'inverser. Quant à la mauvaise qualité proprement dite, elle est favorable à la réalité de la réception des images, à une distance anormale. Les promenades des ondes entre la ionosphère et la terre sont malheureusement une cause de dégradation des signaux. C'est ainsi que si la mère du présentateur noir de Zimbabwe dont le visage apparut ce printemps en Europe avait vu ces images, elle aurait renié son fils.

Dans la réfutation du n° 8, il est supposé un voyage préalable aux Etats-

Unis pour photographier des mires. Grand dieu ! Pourquoi, même si l'on n'est pas Escossais, dépenser aussi légèrement son temps et son argent ? Tout professionnel, même escroc, sait que les services de relations publiques des stations, surtout privées, ont un côté "cabot" et cocardier que flatte tout signe d'intérêt pour leur activité. Il suffisait d'une lettre pour recevoir, dans la plupart des cas, des reproductions de mires, avec des remerciements en plus. L'ingénieur en chef de KPRC qui succéda à KLEE n'aurait pas reconnu la mire. Amis téléspectateurs, vous souvenez-vous de toutes les mires utilisées par vos stations il y a 3 ans ? Remarquez en outre que vous en êtes réduits à trois chaînes, alors que là-bas...

Enfin un dernier point, la description succincte du récepteur spécial des escrocs : que peut-on lui reprocher ? Aujourd'hui encore les téléviseurs sont des super hétérodynes à haute sensibilité. L'adaptation à un standard quelconque n'était pas un exploit technique. A cette époque on connaissait déjà les multistandards, ou elle se fait en tournant simplement un bouton. Quant à la cellule de lumière ce doit être une cellule photoélectrique qui règle automatiquement la brillance de l'écran par rapport à l'éclairage ambiant. Le récepteur que j'avais construit pour recevoir la Suisse correspondait presque point par point, à cette description, cellule de lumière mise à part. Il fonctionnait sur une antenne intérieure ayant la forme d'un cadre de 50 cms de côté. Le tube image avait un diamètre de 7 cms. Il préfigurait les récepteurs japonais miniatures actuels !

A mon avis, Frank DRAKE n'a pas apporté la preuve que le phénomène KLEE n'ait pas eu lieu. Le reste demeure du domaine de l'hypothèse. A l'aide des arguments avancés de part et d'autre, que chacun construise sa vérité.

Armand SYLVESTRE-PANTHET

Nota : si certains lecteurs étaient tentés par la télévision à grande distance (DXTV pour les initiés) voici l'adresse de l'AFATELD : place de Mons-Cénac - 33360 LATRESNE.

=====

Nous recevons de WIDO HOVILLE le courrier suivant. Wido Hoville est l'un des meilleurs ufologues canadiens, et l'un des responsables du groupement et de la revue "UFO-QUEBEC" (B.P. 53, DOLLARD DES ORMEAUX, Quebec, H9G-2H5, CND).

"J'ai lu dans votre revue de sérieuses réserves concernant l'affaire C.A.U.S. dont M. Jean SIDER s'est fait le porte parole en France. Je dois vous dire (...) que vos objections telles que "pourquoi les crashes seulement aux USA et non ailleurs" ne sont pas valables. Moi aussi j'ai douté, mais après avoir rencontré les gens du CAUS à Washington en mai 1979 et après avoir découvert que de notre côté de la frontière, il y a au moins un tel incident impliquant un professeur de physique d'un grand collège militaire canadien (et ceci d'après ses propres dires lors d'une conversation en privé), j'ai changé d'avis. Le nom de cet homme est entre les mains de L. Stringfield comme les noms de divers autres. D'ailleurs j'ai enquêté sur un cas d'un crash possible en Angleterre en été 1966 dont le témoin se trouve en Alberta, Canada (voir F.S.R. et Ufo Quebec, l'affaire de BALA LAKE !!). L'affaire, incroyable mais vérifiable, n'était même pas connue de Charles Bowen, même si cela s'était déroulé en plein South Wales près de Chester et qu'il y avait plus de 30 témoins (des soldats). Il serait naïf de ne pas penser au cover-up.

Sider traduit simplement les bulletins du CAUS, on ne peut lui en vouloir pour cela. C'est comme les arguments de certains concernant l'absence de photos authentiques, c'est autant invraisemblable que l'absence de crashes. Mais des preuves physiques évidemment, cela dérange les "PSIs" et les rêveurs de plein jour. On est en train au Canada de passer la loi "Freedom of Information". Soyez certain que nous allons poser des questions embarrassantes au sujet du prof. de physique". Dont acte, et cela relance le débat ! (NDLR).

=====

enquêtes

- Le 19 JUIN 1976, QUASI ATTERRISSAGE à ST PAUL SUR YENNE * SAVOIE -

DATE DE L'OBSERVATION : samedi 19 JUIN 1976 -

HEURE : 23h45 environ -

NOMBRE DE TEMOINS : 3 (un couple, et un témoin situé à un autre endroit).

LIEU de l'Observation : au sud de St Paul sur Yenne, au bord de la route nationale 521 reliant St Jean de Chevelu à Novalaise.

METEO : ciel clair, vent nul, température entre 18 et 20°.

DATE de l'ENQUETE : 10 et 11 juillet 1976, par MM Roulet, Derive, Greslou, Bec et Saussaye. Puis septembre et decembre 76, et octobre 79.

Cette enquête (seul cas d'atterrissage dans notre département) a été fertile en rebondissements, notamment quant au "troisième homme", Monsieur BIBET (aujourd'hui décédé) qui nous reçut le fusil de chasse à la main, et que nous n'avons pu "aborder" qu'en présence du vétérinaire du lieu, le docteur Saussaye (que nous remercions pour les risques encourus).

Cette enquête gravite autour du couple, Mr MAURICE S... et Mlle CHANTAL P..., très coopératif et que nous avons pu interroger longuement à plusieurs reprises. Leur témoignage nous est parvenu "par la bande" (ami d'un ami d'un ami...) ce qui exclut la recherche de toute publicité par des témoins qui sont de toute bonne foi, et hors de tout soupçon.

-Les FAITS -

Le Samedi 19 juin 1976, vers 23h45, Maurice S. et Chantal P. (lui, 26 ans à l'époque, carreleur ; elle, 20 ans, secrétaire), circulaient sur la nationale 521 (qui relie St Jean de Chevelu à Novalaise).

Après avoir franchi la bourgade de St Paul, leur voiture accélère sur la seule ligne droite du parcours, avant la série de tournants menant à la Chapelle St Martin. Au bout d'un kilomètre, leur attention est attirée par un personnage marchant en face d'eux à grandes enjambées, sur le bord droit de la route, semblant sortir du seul chemin vicinal rejoignant la nationale un peu plus loin.

Etonné par la présence insolite de cet individu, courant pratiquement, en pleine nuit, le long d'une route totalement déserte à cette heure, Maurice ralentit. C'est alors que, sur sa droite, au niveau du lieu dit "Prariond" (cf. carte 1/50000), à un endroit où la haie de buissons bordant la route n'existe plus, il aperçoit, en même temps que sa compagne, une sphère lumineuse aplatie, entourée d'un halo lumineux diffus, pratiquement posée au sol à la lisière du bois (cf. croquis).

Cette sphère se trouve exactement dans l'axe visuel passant sur la seule maison de cette campagne déserte, maison desservie par le fameux chemin vici-

nal d'où sortait "l'homme au bord de la route".

Il arrête alors son véhicule, et tous deux observent cet "objet" pendant 5 minutes, complètement stupéfaits. Cette "chose" est là, immobile, était donc déjà là quand ils sont arrivés.

D'un commun accord, ils décident alors de faire demi-tour, et d'aller chercher vers Yenne des amis, d'autres personnes, ..., pour les ramener sur les lieux. Mais il est tard, et ils rentrent "bredouilles". Ils refont donc le même trajet qu'à l'aller (ce va et vient a pris une demi-heure), et à leur second passage, ils constatent que "l'objet" est toujours là ! Ils l'observent à nouveau pendant 5 minutes, et, commençant alors à prendre peur, ils poursuivent leur route au plus vite.

l'OBJET -

L'enquête, faite en plein jour, nous apporta des données plus précises. La distance témoins-objet est de 300 metres (facilement mesurables, puisque l'objet est à flanc de coteau), d'où une dimension de 8 à 9 metres de longueur pour 2m à 2,50 de haut. La lumière, blanche éblouissante, n'éclairait pas le bois !, et ne varia pas durant l'observation. Les témoins virent comme trois "troncs d'arbre" à travers la partie basse du halo. OR, ce ne peuvent être des arbres, puisque l'objet est à la lisière du bois, mais dans une vigne en friches ! D'où la présence sans doute d'une sorte de trepied. Aucune trace malheureusement ne put être relevée dans cette vigne, que nous avons passée au "peigne fin". Il avait plu, et nous étions sur place presque un mois après l'observation. Le contour lumineux est bien délimité, la lumière est très brillante mais non aveuglante. L'objet aurait donc stationné à 1 metre du sol environ. Sa disparition ne nous est pas connue, les témoins ayant quitté les lieux avant.

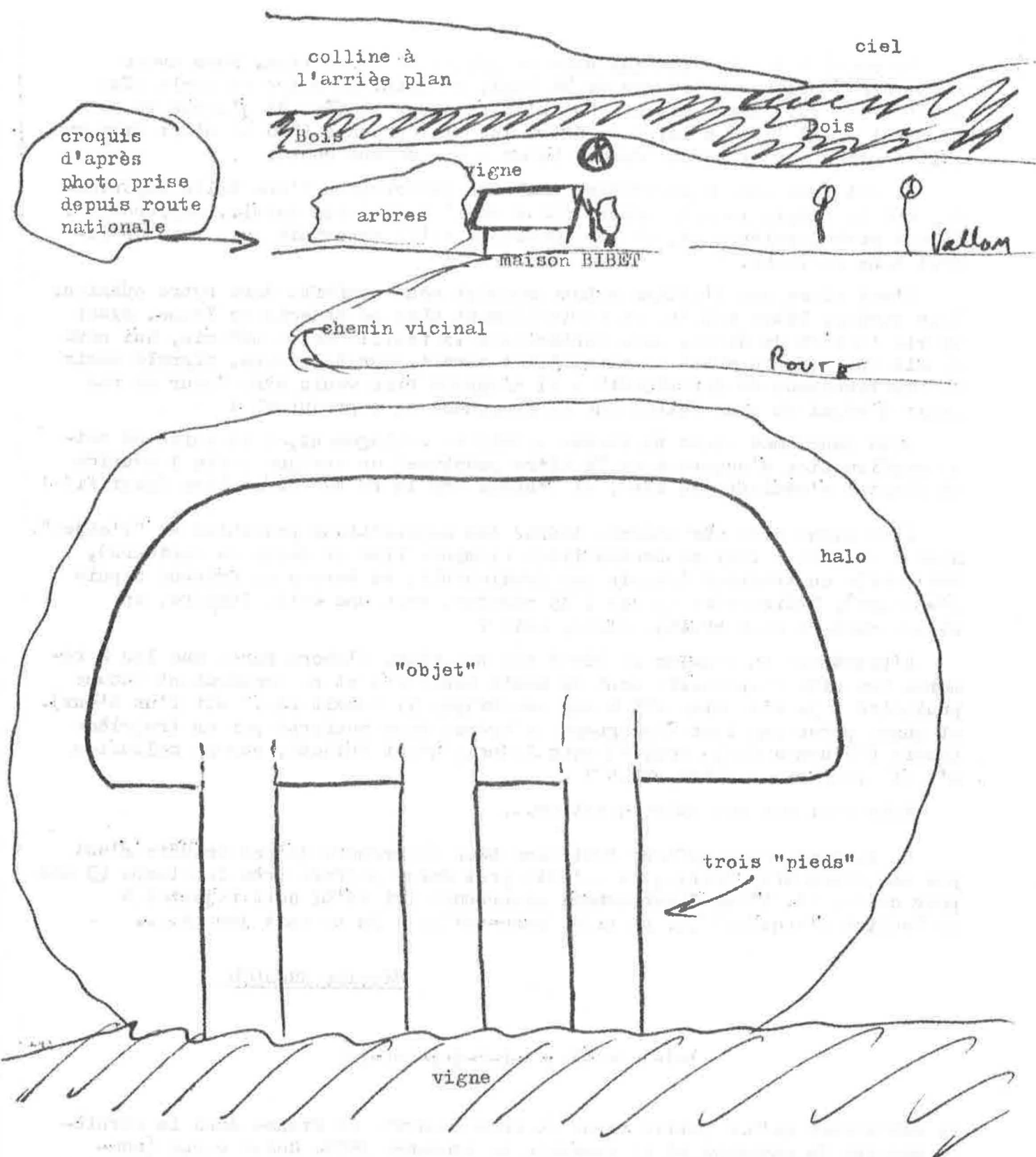
Restait alors à trouver "le troisième homme", celui qui courait sur la route !

Le TROISIEME HOMME -

Sortant du chemin vicinal, il était naturel de penser qu'il sortait de la ferme située en contrebas, et que du meme coup, il serait pour nous un témoin capital, puisque "l'objet" se serait "posé" sur ses terres, et à 30 metres de lui ! (d'où sa fuite éperdue sur la route, en pleine nuit).

Accompagnés de Maurice et de Chantal, nous rendimes donc visite à l'occupant de la ferme, un certain BIBET que nous savions, par enquête, être un paysan d'une soixantaine d'années, vivant seul dans une exploitation plus ou moins à l'abandon et s'adonnant parfois à la boiserie. Très irascible et méfiant, un peu ours solitaire, Mr Bibet a la gachette facile, et tire sur tout intrus. Il aurait tiré plusieurs fois sur des gendarmes !! Après une descente prudente du chemin vicinal, nous aperçumes mr Bibet, son fusil posé à ses cotés, nous interdisant de faire un pas de plus vers lui, sinon... Après un repli stratégique, nous allâmes chercher le docteur Saussaye, vétérinaire de la région et qui connaissait Bibet. Nous pûmes alors, après de nombreux palabres avec le vétérinaire, rencontrer notre homme.

Me Bibet, très peu coopératif, ne voulut pas nous dire grand chose. Mais il passa son temps à se contredire, disant que cette nuit là il dormait, puis plus tard qu'il était dehors mais n'avait rien vu, puis que ça ne nous regardait pas, et que de toutes façons il ne dirait rien, ... Nous ne pûmes donc en savoir plus, mais il nous paraissait évident que c'était bien "l'homme de la route", et qu'il avait été effrayé par quelque chose, qu'il ne voulut pas nous dire. Il vivait seul dans LA SEULE maison dans un rayon de 800 metres maison près de laquelle avait stationné "l'objet". Nous ne tirerions rien de plus de notre vieil acariâtre !



croquis à l'échelle, d'après mesures et dires des témoins

nota : le vallon se trouve légèrement en contrebas par rapport à la route, et le chemin vicinal descend donc légèrement. L'objet se trouve donc à hauteur du regard, pratiquement, des témoins. (altitude, 415 m, à la ferme). De plus, la Base Aérienne 725 (base hélicoptères, Bourget du lac), consultée, ne signala aucun vol de nuit ce jour là.

STRUCTURES

-o -o -o -o -o -o -o -

- MEMBRES DU BUREAU -

- Nicolas GRESLOU : président
conférencier et enquêteur
chargé des relations inter-groupes et du C.E.C.R.U.
- Jacques ROULET : vice-président
conférencier et enquêteur
président de la commission enquêtes
conseiller technique
- Jacques BOSSO : vice-président
conférencier et enquêteur
responsable des ouvrages et revues spécialisés
imprimeur de cette revue
- Marc DERIVE : secrétaire
conférencier et enquêteur
- Antoine BARTOLO : responsable du matériel technique
- Serge CHAZOTTES : archiviste et enquêteur
trésorier
- Marcel PETIT : responsable des soirées de surveillance
- Charly BEC : et Maurice DETRE : responsable du service enquêtes

- AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -

- MM Jean Louis BOUBET, François MIGNON, Yves DARVEY, Gérard FOURNEL
Roland LEQUEUX -

- DELEGUES REGIONAUX -

Peuvent être contactés pour tous renseignements ou apports d'informations.

- à MONTMELIAN : Antoine BARTOLO, n°4 les Gentianes
- à PONT DE BEAUVOISIN : François MIGNON, chemin du château
- à AIX LES BAINS : Marcel PETIT, 9 avenue du petit port
Charly BEC, 1 rue des Bains
- pour les BAUGES : Yves DARVEY, LESCHERAINES
- à GRENOBLE : Michel PICARD, 2 rue Nestor Cornier, 38000 GRENOBLE

- SIEGE ET CORRESPONDANCE :

C.S.E.R.U. , 266 quai Charles Ravet 73000 CHAMBERY tel (79) 33-43-85

- PERMANENCES :

2è et 4è mercredi du mois, de 18h à 19h30, 7 rue Métropole CHAMBERY

Le C.S.E.R.U. est membre du COMITE EUROPEEN DE COORDINATION DE LA
RECHERCHE UFOLOGIQUE, ou C.E.C.R.U.

BLOC NOTES

~ ~ ~ ~ ~

Tous nos collaborateurs sont bénévoles. Les bénéfices réalisés par le CSERU sont en totalité réinvestis dans la recherche ufologique et la revue.

Selon l'espace disponible, "Phénomène OVNI" publiera les articles qui lui parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur (comme tous les articles signés de cette revue, d'ailleurs).

Nos articles, photos et dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la propriété artistique.

Toute reproduction partielle pourra être autorisée, A CONDITION D'EN FAIRE LA DEMANDE ECRITE au CSERU.

Imprimé en France. Directeur de publication : Nicolas GRESLOU
Imprimé par le CSERU sur duplicateur, aussiège de l'association
Dépot légal 4^{me} trimestre 1979
N° de Commission Paritaire : 60.409

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :

- Abonnement à la revue : 25 fcs (4 numeros). Etranger : 30 fcs
- Abonnement de soutien : 30 fcs
- Abonnement + adhésion : 50 fcs

La carte de membre donne droit :

- à utiliser la bibliothèque et emprunter livres et revues
- à assister aux conférences-débat MENSUELLES organisées par le CSERU pour ses membres, dans ses locaux, chaque 1^{er} MERCREDI à 20h40
- à pouvoir consulter librement les enquêtes, rendues anonymes
- à participer à la vie du CSERU, notamment à l'assemblée générale
- à effectuer tous travaux, dans la mesure du temps et des capacités de chacun, proposés par le conseil d'administration
- à servir d'informateur
- après formation, de pouvoir enquêter auprès des témoins
- d'avoir des réductions sur les conférences publiques organisées par le CSERU.

VERSEMENT :

- par chèque bancaire, à l'ordre du CSERU
- par CCP, sans intitulé de compte et de bénéficiaire
- en timbres poste

~ ~ ~ ~ ~

FAITES DES ABONNEMENTS AUTOUR DE VOUS. L'AMELIORATION DE VOTRE REVUE EN DEPEND. Ne jetez pas ce numero après l'avoir lu. Il peut servir à d'autres.

